



SYSTEME DES NATIONS UNIES  
AU BURUNDI



# PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DU BURUNDI

(2005 – 2007)



LES DEFIS DU PROCESSUS DE LA TRANSITION

# SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES	iii
RESUME	iv
DECLARATION DE LA MISSION DES NATIONS UNIES AU BURUNDI	vi
CARTE ADMINISTRATIVE DU BURUNDI	viii
PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LE PROFIL DU PAYS	ix
I – INTRODUCTION	1
II – CADRE DE COOPERATION	2
2.1. Le but de l'UNDAF	2
2.2. Axe de coopération 1 : Paix, réconciliation et bonne gouvernance	3
2.3. Axe de coopération 2 : Rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants	3
2.4. Axe de coopération 3 : Lutte contre pauvreté et relance économique	4
2.5. Axe de coopération 4 : Accès aux services sociaux de bas (santé, nutrition, eau et assainissement, éducation)	5
2.6. Axe de coopération 5 : Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et tuberculose	7
2.7. Axe de coopération 6 : Population, environnement, agriculture (Sécurité alimentaire)	8
III - STRATEGIE DU SNU	9
IV – CADRE DE RESSOURCES DU PROGRAMME	9
V – MISE EN ŒUVRE ET MODALITES DE GESTION ET DE COORDINATION	9
5.1. Partenariat étendu	9
5.2. Mécanismes de coordination	10
5.3. Modalités pratiques et programmation axés vers les résultats	10
5.4. Convergence et complémentarité des ressources	10
VI – SUIVI ET EVALUATION	10
6.1. Mécanismes de suivi-évaluation	10
6.2. Structures de suivi-évaluation	11
ANNEXES	12
Annexe 1 : Matrice de coopération	13
Annexe 2 : Matrice du cadre de suivi-évaluation	26
Annexe 3 : Matrice de contribution des Agences du système des Nations Unies	43
Annexe 4 : Contribution des agences du système des Nations Unies	44
Annexe 5 : Calendrier de suivi-évaluation du cycle de programmation	45
Annexe 6 : Annonces du Forum des partenaires au développement, Bruxelles 13-14 janvier 2004	46

## LISTE DES SIGLES

AGR	: Activité Génératrice de Revenus
AQ/ASU	: Amodiaquine/Antésinate
ARV	: Anti Rétroviraux
BCG	: Bacille de Calmette et Guérin
CDS	: Centre De Santé
CNLS	: Conseil National de Lutte contre le SIDA
CNRS	: Commission Nationale de Réhabilitation des Sinistrés
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CPN	: Consultations Prénatales
CSLP-I	: Cadre Stratégique Intérimaire de Lutte contre la Pauvreté Intérimaire
DTC	: Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
DVC	: Dépistage Volontaire et Conseil
EPISTAT	: Service d'Epidémiologie et des Statistiques Sanitaires
FAO	: Food and Agriculture Organization
FFDM	: Fonds Fiduciaire de la Dette Multilatérale
HCR	: Haut Commissariat pour les Réfugiés
HIB	: Hémophilis Influenze type B
HEB	: Hépatite B
GT	: Groupe Thématique
LMTCC	: Lutte contre les Maladies Transmissibles et Carencielles
MDRP	: Programme Multi-pays pour la démobilisation et la Réintégration
MSP	: Ministère de la Santé Publique
MST/ IST	: Maladies/ Infections Sexuellement Transmissibles
OCHA	: Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires au Burundi
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONUSIDA	: Organisation des Nations Unies pour la Lutte contre le SIDA
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PCIME	: Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNRCBG	: Programme National de Renforcement des Capacités pour une Bonne Gouvernance
PNSR	: Programme Nationale de la Santé de la Reproduction
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	: Programme Pays
PPTÉ	: Pays Pauvres Très Endettés
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH
SEP	: Secrétariat Exécutif Permanent
SNU	: Système des Nations Unies
SR	: Santé de la reproduction
SS/SR	: Santé Sexuelle/Santé de la reproduction des jeunes
UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOB	: Bureau des Nations Unies au Burundi
USLS	: Unité Sectorielle de Lutte contre le SIDA
VIH/SIDA	: Virus d'Immuno-Déficiência Humaine/Syndrome d'Immuno-Déficiência Acquise

## RESUME

Le présent Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF), couvre la période 2005 – 2007. Il constitue la base de référence pour les interventions des agences des Nations Unies au Burundi. Partant du contexte spécifique du pays, la programmation stratégique de l'assistance des Nations Unies aboutit, à travers un processus participatif, à un programme de coopération dont la mise en œuvre, les ressources et le suivi-évaluation sont définis d'un commun accord, entre le gouvernement, le Système des Nations Unies (SNU) et les autres partenaires.

Le Burundi vient de sortir d'une crise grave qui a secoué le pays pendant plus d'une décennie. Le gouvernement de transition, en place depuis novembre 2001, à la suite de l'accord d'Arusha, doit faire face à des défis majeurs liés au processus de transition caractérisé d'une part, par le passage du Conflit à la Paix et d'autre part, de l'Humanitaire au Développement Humain Durable. Il s'agira donc de consolider la paix et la réconciliation qui passe nécessairement par la mise en place d'institutions démocratiques, la réhabilitation des sinistrés, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants et la création des conditions favorables à la relance économique pour faire face à la pauvreté généralisée.

Dans ce contexte, il importe donc de voir les relations étroites qui existent entre le traitement dialectique de la crise humanitaire, celui de la crise économique et sociale et celui enfin de la crise politique qui exige des réponses simultanées, opérationnelles et flexibles. Cette situation montre l'ampleur des défis qui demande une grande capacité de formulation, d'exécution et de suivi des stratégies, politiques et programmes du gouvernement que le SNU devrait largement renforcer.

C'est ainsi que le gouvernement a élaboré, de manière participative, son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté Intérimaire (CSLP-I), en prenant en compte les engagements internationaux du Burundi et les

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a aussi produit des programmes nationaux thématiques tels que notamment : i) lutte contre le VIH/SIDA, ii) réhabilitation des sinistrés, iii) renforcement des capacités pour une bonne gouvernance, iv) appui à la balance des paiements et au budget y compris le plaidoyer pour résoudre la problématique de la dette multilatérale, v) réforme des forces de défense et de sécurité. Le processus du CSLP-I et des programmes thématiques a fourni à l'exercice du CCA/UNDAF des éléments indispensables pour jeter les bases de la définition des objectifs et des résultats attendus de l'appui du SNU. C'est à travers un processus de participation du gouvernement, de la société civile, de la communauté des bailleurs de fonds et du SNU que l'exercice a été mené à terme.

Se basant sur les OMD, les objectifs de développement identifiés dans le CSLP-I, et sur l'analyse du CCA, les 6 axes prioritaires suivants ont été retenus par le SNU. Il s'agit de :

- la paix, la réconciliation et la bonne gouvernance ;
- le rapatriement, la réinsertion, la réintégration et la réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants;
- la lutte contre la pauvreté et la relance économique ;
- l'accès aux services sociaux de base ;
- la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose.
- la population, l'environnement et l'agriculture (sécurité alimentaire).

Ces axes de coopération ont été élaborés en appliquant l'approche droit de l'homme étant donné que le CCA et l'UNDAF tiennent compte de la réalisation des OMD<sup>1</sup> dans tous les axes. Les OMD constituent les droits économiques et sociaux dans la mesure où ils ont été définis pour tenir compte des différentes conventions découlant des

<sup>1</sup> On retrouve plusieurs indicateurs des OMDs dans la matrice de suivi-évaluation en Annexe.

conférences internationales des Nations Unies organisées dans les années 90. En ce qui concerne les droits civils et politiques<sup>2</sup>, ils ont été considérés aussi dans les axes prioritaires de coopération retenus.

Dans ce contexte, il a été également convenu de traiter la dimension genre et la dimension sous-régionale comme axes transversaux.

A travers l'atteinte de résultats mesurables, l'assistance du SNU se propose de soutenir les actions menées par le Gouvernement, de manière synergique et complémentaire avec les autres partenaires. Le renforcement des capacités, le plaidoyer, la communication, le développement des politiques et la mobilisation sociale figurent parmi les stratégies privilégiées par le SNU pour contribuer de manière significative au développement humain. En terme de résultats, 7 effets UNDAF et 15 effets programmes de pays sont décrits dans la matrice des résultats.

---

<sup>2</sup> Voir Axe I : la paix, la réconciliation et la bonne gouvernance.

## DECLARATION DE LA MISSION DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Réaffirmant l'attachement des Nations Unies à la défense et à la promotion des droits fondamentaux de l'homme ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes, et aux droits des enfants, Nous, membres de l'équipe du pays des Nations Unies, nous engageons à :

- mettre en œuvre le pacte mondial pour la réalisation de la Déclaration du Millénaire et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté et les actions du gouvernement du Burundi pour élargir le champ des opportunités offertes à l'ensemble de la population burundaise et, en particulier, aux groupes vulnérables (veuves, enfants, sinistrés, déplacés, etc.)
- accompagner les efforts de redressement de la situation politique, économique et sociale pour un passage rapide de l'humanitaire au développement
- harmoniser notre vision et mobiliser nos ressources pour nous focaliser sur les axes prioritaires de coopération suivants :
  - i. la paix, la réconciliation et la bonne gouvernance ;
  - ii. le rapatriement, la réinsertion, la réintégration et la réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants ;

- iii. la lutte contre la pauvreté et la relance économique ;
- iv. l'accès universel aux services sociaux de base ;
- v. la lutte contre le VIH/SIDA et le Paludisme ;
- vi. la population, l'environnement, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Ces axes de coopération seront soutenus par trois axes transversaux: les droits de l'homme, le genre, et la dimension sous-régionale. Tout en s'appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à

la société civile et aux autres acteurs du développement, nous nous investirons pour soutenir : i) le renforcement des capacités nationales, ii) le développement des politiques et stratégies nationales, iii) la mobilisation sociale, iv) le renforcement des systèmes de suivi-évaluation, notamment par la mise en place d'outils et d'un système d'information efficace.

Nous souhaitons manifester notre ferme volonté d'apporter une réponse collective aux priorités nationales et obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration effective des conditions de vie de la population burundaise.

Ambassadeur Berhanu DINKA  
Représentant Spécial du S.G./UNOB

M. Mustafa CASSAMA  
Représentant de la FAO

M. Sunil SAIGAL  
Coordonnateur Résident du SNU et  
Représentant Résident du PNUD

Mme Catherine MBENGUE  
Représentant de l'UNICEF

M. Alassane SOW  
Représentant Résident de la BM

M. Kaba-Guishard NEYAGA  
Représentant du HCR

M. Zlatan MILISIC  
Représentant du PAM et Directeur de Pays

Mme Gloria FERNANDEZ  
Chef de l'Unité OCHA

Dr. Abdel Wahed EL ABASSI  
Représentant spécial de l’OMS

M. Yacouba SOW  
Représentant de l’UNESCO

M. Abdoulaye TRAORE  
Directeur a. i. de l’OHCHDB

Mme Baudouine KAMATARI  
Coordinatrice Régionale/ UNIFEM

M. Alioune BADIANE  
Directeur du bureau régional pour  
l’Afrique de UNHABITAT pour l’Afrique  
et les Pays Arabes

M. Mbaye DIOUF  
Directeur de la Commission Economique  
pour l’Afrique  
Bureau sous régional pour l’Afrique de l’Est

M. Gervais BARAMPANZE  
Chargé du bureau du UNFPA

# CARTE ADMINISTRATIVE DU BURUNDI



## BURUNDI – Quelques indicateurs sur le profil du pays

Principaux indicateurs sociaux choisis													
	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001 prov.	2 002 prov.
<b>I. Indicat. de pauvreté (monétaire)</b>													
. Profil de pauvreté <sup>1/</sup>													
. Ens. du pays	34,9	33,8	33,5	35,3	47,8	52,2	60,7	63,5	65,6	67,7	67,4	68,0	68,0
. Urbaine	32,4	32,0	32,9	40,9	47,2	51,2	64,0	66,0	66,5	66,6	66,0	66,0	66,0
. Rurale	35,1	35,5	34,8	39,6	48,5	53,3	57,5	61,0	64,6	68,8	68,7	68,7	68,7
PNB par hab. (\$EU courants)	214,4	203,8	179,6	149,3	170,8	182,1	131,8	146,3	129,3	124,5	119,1	110,0	110,0
<b>II. Santé et services apparentés</b>													
. Espér. de vie à la naissance (années)	51,3	51,7	51,8	51,1	50,6	49,8	49,2	48,8	48,5	48,2	48,0	48,0	48,0
. Taux de mortal. infantile (en ‰)	118,4	116,1	113,8	111,4	115,2	124,1	126,6	127,1	126,6	116,0	116,0	114,0	114,0
. Tx couv. Vaccinale (% enfnts < 1an)	85,0	82,0	80,0	63,0	48,0	62,5	55,0	55,3	47,9	47,2	61,0	72,0	91,0
. Cas de palud. (pour 100 000 hab.)	9,5	10,3	10,1	14,3	14,0	17,9	18,8	24,5	29,2	29,9	48,8	49,0	40,1
. Populat. par médecin (en milliers)	25,2	22,3	21,4	18,8	19,1	19,6	19,5	21,6	21,6	22,3	24,2	36,1	34,7
. Populat. par infirmier (en milliers)	3,8	4,1	3,7	3,2	3,3	3,4	3,4	3,3	3,0	2,6	3,3	3,3	3,3
. Accès à l'eau potable (en %)													
. Pop. Urbaine	95,0	96,0	97,0	92,0	89,0	70,0	94,0	94,0	95,0	95,0	95,0	96,3	96,3
. Pop. Rural	49,0	52,0	55,0	51,0	53,0	54,0	52,0	49,0	53,0	43,0	43,0	44,0	58,3
. Moyenne nationale	51,9	54,9	57,8	53,9	55,6	55,2	55,1	52,4	56,3	47,2	47,3	47,4	60,3
<b>III. Education et services apparentés</b>													
. Taux brut de scolaris. primaire	68,5	70,6	67,8	67,8	44,7	53,1	51,3	52,0	60,0	67,0	68,0	73,0	73,0
. Taux brut de scolaris. secondaire	5,1	6,1	6,2	6,6	6,0	6,3	6,9	8,2	9,2	9,8	10,1	11,6	11,6
. Taux brut de scolaris. supérieur	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,0	1,1	1,3	1,6	1,7	1,7
. Tx d'alphab. adultes (15 ans et +)													
Hommes	47,8	48,6	49,5	49,7	50,4	51,1	51,8	52,4	53,0	52,7	52,7	66,8	66,8
Femmes	27,4	28,1	28,8	29,2	29,8	30,5	31,0	31,6	32,1	32,3	32,2	43,7	43,7
. Nbre d'élèves à l'enseig. Techq. (% des eff. de l'enseign. général)	15,7	12,6	11,4	11,4	12,5	10,6	10,9	8,6	6,8	7,0	6,6	5,5	4,7
. Taux d'encadrement													
. Ratio élève / maître au 1 <sup>aire</sup>	65,1	67,4	65,2	62,7	45,1	53,1	56,4	44,2	47,9	55,0	55,7	50,0	50,0
. Ratio élève / maître au 2 <sup>aire</sup>	24,0	27,8	28,7	28,6	24,9	23,7	22,2	21,6	22,8	33,4	41,1	42,0	44,0
. Capacité des amphithéât U.B.	3 120	3 120	3 120	3 120	4 120	4 120	4 120	4 120	4 120	4 120	4 120	4 120	4 120
<b>IV. Indicateurs démographiques, ressources naturelles et emploi</b>													
Popul. tot. en milliers d'habitants	5 292,8	5 451,6	5 610,4	5 769,1	5 875,4	5 981,7	6 088,0	6 194,2	6 300,5	6 482,7	6 664,8	6 847,0	7 032,2
Urbaine en %	6,3	6,5	6,8	7,0	7,2	7,3	7,5	7,6	7,8	8,0	8,2	8,0	9,0
Rurale en %	93,7	93,5	93,2	93,0	92,8	92,7	92,5	92,4	92,2	92,0	91,8	92,0	91,0
. Densité de la popul. (hab/km <sup>2</sup> )	211,4	217,7	224,1	230,4	234,6	238,9	243,1	247,4	251,6	258,9	266,2	273,4	280,8
. Tx d'accroissement naturel (%)	2,9	2,9	3,0	3,0	2,9	2,8	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
. Tx de fécondité (nbre enfants/fe)	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,6	6,6	6,7	6,3	6,3	6,8	6,5
<b>Ressources naturelles</b>													
. Superficie totale en km <sup>2</sup>	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834	27 834
. Superficie émergée en km <sup>2</sup> (Se)	25 040	25 039	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040	25 040
. Superf. terre arable (en % de Se)	58,9	57,8	56,7	56,3	60,0	60,0	60,0	59,4	54,5	54,8	55,0	55,0	55,0
<b>Emploi</b>													
. Pop. active par secteur d'activité													
Total secteur structuré (ST)	78 381	79 912	81 533	83 252	85 055	86 876	88 996	91 367	94 000	95 840	97 287	99 515	101 764
dont: Secteur public	28 769	29 392	29 997	30 589	31 158	31 716	32 260	33 348	34 868	35 060	35 904	33 886	38 377
dont: Secteur pbc. (% du ST)	36,7	36,8	36,8	36,7	36,6	36,5	36,2	36,5	37,1	36,6	36,9	34,1	33,7
Secteur para-public	22 052	22 455	22 907	23 408	23 953	24 562	25 218	25 788	26 300	27 403	27 405	28 033	28 667
Sect. para-pbc en % du ST	28,1	28,1	28,1	28,1	28,2	28,3	28,3	28,2	28,0	28,6	28,2	28,2	28,2
Secteur privé	27 560	28 065	28 629	29 255	29 944	30 598	31 518	32 231	32 832	33 377	33 978	34 695	35 573
Sect. privé en % du ST	35,2	35,1	35,1	35,1	35,2	35,2	35,4	35,3	34,9	34,8	34,9	34,9	35,0
. MDO: % de la population .tot.	45,0	44,7	44,4	44,0	44,1	44,1	44,2	44,2	44,4	44,4	44,6	50,0	49,0
. Agriculture en % de la MDO	93,6	93,7	93,4	93,6	93,6	93,6	93,6	93,6	93,6	93,6	93,6	94,0	93,6
. Industrie en % de la MDO	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
. Services en % de la MDO	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,1	4,4	4,1

Source: Données collectées et analysées par le SP/REFES + Base de données DHD

1/ Population vivant en dessus du seuil de pauvreté

prov. = provisoire

MDO: Main d'œuvre

## I – INTRODUCTION

1. Après une dizaine d'année de conflits, il y a un réel espoir de retour de la paix au Burundi, bien que le pays doit encore faire face à des problématiques telle que l'épineuse question des réfugiés et des déplacés et, de manière plus générale, la réhabilitation des sinistrés, mais également la problématique cruciale de la démobilisation des ex-combattants, la réforme des forces de défense et de sécurité, la question des élections ainsi que la restauration de la confiance entre les groupes en conflit. Les accords de paix signés à Arusha et à Pretoria en 2000 et 2003 constituent un pas important sur cette voie et ce malgré une certaine insécurité persistante.

2. L'analyse diagnostique effectuée aussi bien dans le Bilan Commun de Pays, que dans le CSLP Intérimaire, met en exergue la baisse cumulée du PIB de 20% entre 1993 et 2001. Cette régression du PIB a entraîné une réduction du revenu par tête ne dépassant pas \$110 en 2002 alors qu'il se situait à 214 en 1990 en prix courant. La proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté, qui était au niveau national de 33,5% en 1992, est passée à plus de 68% en 2002. La pauvreté au Burundi est aussi étroitement liée à la faiblesse du niveau d'éducation et de santé de la population. Elle est renforcée par le maintien de la grande majorité de celle-ci dans une économie rurale de subsistance particulièrement peu diversifiée. La féminisation de la pauvreté, qui s'accroît d'année en année, est principalement due à des discriminations liées au genre, notamment à la difficulté pour les femmes d'accéder à la terre et aux autres facteurs de production, ainsi qu'à des revenus monétaires propres.

3. Dans ce contexte, l'instabilité au niveau sous régional a amplifié la crise politique, accentué le marasme économique, et affaiblit la compétitivité des produits d'exportation, éprouvée par la dépendance aux axes de transport et de communication régionaux (enclavement).

4. Aussi, malgré la mise en place progressive d'un environnement favorable à la promotion des droits de l'homme, depuis l'accord d'Arusha, il y a lieu de noter que la situation a été caractérisée par: i) une généralisation des violations des droits de l'homme ; ii) une insécurité des personnes ; iii) une atteinte à la liberté de la presse ; iv) une faible protection des droits de l'enfant ; et v) un système judiciaire inadapté.

5. On estime que le cataclysme des conflits internes aura coûté au Burundi 15 ans de développement économique et social en particulier en ce qui concerne l'objectif se rapportant à la réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim.

6. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté Intérimaire, que le gouvernement a élaboré d'une manière participative et qui tient compte des OMD, a tracé les contours d'une politique de développement du pays autour de six axes stratégiques : 1) Promouvoir la paix et la réconciliation ; 2) Assainir le cadre macroéconomique et promouvoir une croissance économique de qualité ; 3) Développer le capital humain ; 4) Favoriser la réinstallation et la réintégration des sinistrés du conflit et des groupes défavorisés dans le circuit économique ; 5) lutter contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST) ; 6) Promouvoir la participation de la femme au développement.

7. En ce qui concerne la formulation de l'UNDAF, un comité de pilotage, des groupes de travail ont été mis en place. Ces groupes de travail thématique, composés de techniciens des différentes agences, ont élaboré le cadre de programmation, défini les ressources et le suivi/évaluation, tout en assurant leur cohérence avec les indicateurs des OMD et du CSLP-Intérimaire.

8. Une équipe inter agences restreinte, le Comité de rédaction, a appuyé les groupes de travail dans la mise en cohérence, la synthèse et la finalisation des travaux de groupe, afin de mettre à la disposition des chefs d'agence un projet de document conforme aux directives et aux orientations des principes

directeurs d'octobre 2003 pour le processus CCA/UNDAF.

9. L'Equipe de Pays a ensuite partagé la version préliminaire du document avec le Gouvernement, la société civile et les autres partenaires au développement, y compris les agences du Système des Nations Unies non résidentes. Les enrichissements recueillis au cours des échanges ont permis de disposer d'une version améliorée qui a fait l'objet de partage final aussi bien au sein du SNU qu'entre l'Equipe de Pays, le Gouvernement et les autres partenaires.

10. Ainsi, le processus UNDAF au Burundi représente le cadre de référence du dialogue au sein des agences du SNU d'une part, entre le SNU et le gouvernement, les autres partenaires au développement et la société civile, d'autre part. Il harmonise les interventions du SNU tout en renforçant la synergie et l'impact des actions retenues au niveau des programmes de coopération des différentes agences, en conformité avec leur mandat spécifique et leurs compétences.

11. Cet appui multiforme du SNU vise à renforcer les capacités de l'Etat dans son rôle d'orientation et de conception des politiques et stratégies, de régulation et d'impulsion du développement. Il tente aussi d'apporter une flexibilité à la capacité de réponse opérationnelle du SNU qui doit pouvoir s'adresser aux défis majeurs du processus de transition caractérisé par : i) la nécessité de passer du conflit à la paix et à la réconciliation ; et ii) la nécessité de passer de l'urgence/humanitaire au développement humain durable.

12. Six axes de coopération prioritaires ont été retenus par l'UNDAF pour tenir compte de la spécificité de la situation du Burundi. La lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose est considéré, comme axe prioritaire étant donné leurs impacts sur la santé publique et sur le développement économique et sociale. Aussi, le rapatriement, la réinsertion, la réintégration et la réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants a été retenu comme axe prioritaire vu l'ampleur de la population à

réinstaller, 240 000 ménages soit 1,2 Millions de personnes (17% de la population totale) dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants. En outre, la situation alarmante des droits de l'homme, la discrimination dont sont victimes les femmes et l'enclavement du pays justifient leur choix comme axes transversaux.

## II – CADRE DE COOPERATION

### 2.1. Le but de l'UNDAF

13. La définition des priorités de l'UNDAF, la détermination des objectifs, des résultats escomptés et des stratégies de coopération, ainsi que la durée du cycle de l'UNDAF<sup>3</sup> ont fait l'objet d'un exercice itératif et interactif entre le groupe de travail et l'Equipe de Pays. Sur la base de l'analyse des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des axes du CSLP-I et des conclusions et recommandations du Bilan Commun de Pays (CCA), les domaines prioritaires de coopération de l'UNDAF ont été définis.

14. Ainsi, les axes de coopération prioritaires retenus dans le cadre de l'UNDAF sont :

- Paix, Réconciliation et Bonne gouvernance ;
- Rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants;
- Lutte contre la pauvreté et relance économique ;
- Accès universel aux services sociaux de base ;
- Lutte contre le VIH/SIDA et le Paludisme ;
- Population, Agriculture, Sécurité alimentaire et Environnement.

15. En harmonie avec ces six axes de coopération, trois thématiques transversales ont été identifiées : dimension genre, droit de l'homme et dimension sous-régionale.

16. Pour chaque axe de coopération, il est mis en exergue le défi principal, les objectifs

---

<sup>3</sup> Voir Annexe 1 : Matrice de coopération.

nationaux de développement, les résultats escomptés en 2007 par le SNU (effets UNDAF), les effets programmes, les produits programmes, les principales actions, les stratégies de coopération, et les mécanismes de coordination et les modalités de partenariat.

## 2.2. Axe de coopération 1 : Paix, réconciliation et bonne gouvernance

### 2.2.1. Les défis

17. Le renforcement de la paix, de la réconciliation et de la bonne gouvernance dans toutes ses dimensions apparaît comme un défi majeur que le Burundi se doit de lever.

### 2.2.2. Objectifs nationaux de développement

18. Dans le cadre de la restauration de la paix et de la sécurité et du renforcement de la réconciliation, le gouvernement va concentrer ses efforts sur les actions suivantes : i) la négociation du cessez-le-feu global et permanent ; ii) la consolidation de la sécurité ; iii) la poursuite de la mobilisation pour la paix, l'unité et la réconciliation ; iv) la mise en œuvre des mesures et principes relatifs au génocide, aux crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité ; v) la mise en œuvre des principes et mesures contre l'exclusion ; vi) la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés individuelles.

19. Dans le cadre de la bonne gouvernance, seront prioritaires : i) la relance de processus de démocratisation ; ii) la mise en œuvre des réformes de l'Administration Publique ; iii) le renforcement des capacités nationales de gestion de l'économie.

### 2.2.3. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

20. Il s'agira, pour le SNU, de contribuer à la restauration de la paix et à la réconciliation à travers un programme national de culture de la paix et des mécanismes de participation et d'allocation équitable des ressources. Pour atteindre cet objectif, Le SNU renforcera les

institutions démocratiques pour garantir la transparence, l'équité, la liberté et l'indépendance et assurer la sécurité du citoyen et des biens. Ainsi, le SNU renforcera les système et processus électoraux, la culture démocratique et contribuera à la consolidation de l'Etat de droit. Il favorisera l'éclosion d'un environnement garantissant la sécurité des biens et des personnes se basant sur un Etat capable de faire face aux défis politiques, économiques et sociaux. Il soutiendra enfin les efforts de décentralisation et encouragera la participation effective des communautés et de la société civile pour réaliser l'effet du SNU qui est celui d'une gestion efficace et transparente des affaires publiques par un meilleur contrôle budgétaire. Une attention particulière sera accordée à la résolution de la dette multilatérale à travers le Fonds Fiduciaire<sup>4</sup> créé à cet effet, pour permettre au Burundi d'accéder le plus rapidement possible aux avantages de l'initiative PPTE<sup>5</sup> après son accord avec le FMI pour FRPC<sup>6</sup> en janvier 2004.

## 2.3. Axe de coopération 2 : Rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants

### 2.3.1. Les défis

21. Le défi majeur du gouvernement pour les années à venir est de favoriser le rapatriement, la réinsertion, la réintégration et la réhabilitation des sinistrés dont le nombre est estimé à 240 000 ménages, soit 1,2 millions de personnes (17 % de la population du pays) ainsi que tous les ex-combattants. Il est envisagé un retour massif de 80% des 240 000 ménages dont 85% retourneront sur leur terre d'origine et il faudra réinstaller les 15% restants sur des sites-villages à aménager. La réussite de l'opération de rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants est déterminante pour le processus de paix et de réconciliation.

<sup>4</sup> Le Fonds Fiduciaire pour la dette multilatérale a été créé à la suite de la Table Ronde de Genève 2001 et est géré par la Banque Mondiale.

<sup>5</sup> PPTE : Pays Pauvres Très Endettés.

<sup>6</sup> FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

### 2.3.2. Objectifs nationaux de développement

22. Pour faire face au défi devenu imminent du retour massif des sinistrés, le gouvernement envisage: 1) la réhabilitation et l'accès aux services sociaux de base ; ii) la relance et la promotion de l'économie locale principalement dans le secteur agricole ; iii) la création d'emplois à travers HIMO et les micro-crédits. Le programme mettra en œuvre une stratégie harmonieuse de développement local fondée sur une politique de décentralisation et sur une approche intégrée par zone géographique. Il s'adressera sans discrimination à l'ensemble de la population, y compris celle qui est restée sur place afin d'éviter de créer des frustrations et pour développer un sentiment fort d'appartenance nationale.

23. Le gouvernement compte aussi procéder avec l'aide de ses partenaires à la démobilisation, au désarmement, et à la réintégration des ex-combattants.

### 2.3.2. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

24. Le SNU se propose de contribuer à la réintégration d'environ 40% des ménages sinistrés et de tous les ex-combattants dans leur environnement d'origine ou dans des sites viables. Pour cela, le SNU se propose de faciliter l'accès équitable aux services sociaux de base et de rendre effective la réinsertion socio-économique et professionnelle des 40% des sinistrés et de tous les ex-combattants. Les produits à réaliser pour atteindre cet effet sont: i) favoriser l'environnement pour l'accueil des sinistrés et des ex-combattants ; ii) améliorer les conditions socio-professionnelles des groupes cibles et iii) aider le gouvernement à créer les conditions optimales pour la démobilisation, le désarmement et la réintégration des ex-combattants.

## 2.4. Axe de coopération 3 : lutte contre la pauvreté et relance économique

### 2.4.1. Les défis

25. La pauvreté généralisée liée au marasme économique résultant de la baisse de la

production, et de la destruction des infrastructures économique et sociale constitue un défi pour le gouvernement burundais.

### 2.4.2. Objectifs nationaux de développement

26. Pour répondre à ces défis, le gouvernement envisage, à travers l'élaboration et la mise en œuvre du CSLP Intérimaire, de permettre l'exécution des programmes de lutte contre la pauvreté en cohérence avec un cadrage macroéconomique favorable, soutenu par une politique de dépenses donnant la priorité aux secteurs sociaux. Cette politique doit être soutenue par des systèmes générateurs de revenus au niveau local

### 2.4.3. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

27. Pour sortir de la crise et s'engager résolument sur la voie du développement et de la lutte contre la pauvreté, le SNU doit appuyer le gouvernement à mener une action soutenue et concertée de relance de l'économie, d'amélioration des revenus et d'intégration de la réduction de la pauvreté dans les politiques de développement. Pour ce faire, le SNU s'engage à aider le gouvernement à prendre en compte la dimension long terme dans la planification stratégique et à introduire les OMD dans le pilotage de l'économie notamment dans l'élaboration des stratégies sectorielles. Dans ce cadre, il aidera le gouvernement dans la finalisation du CSLP complet, selon une approche participative, la restructuration du système statistique national pour le suivi des OMD et la pauvreté, la programmation budgétaire accordant la priorité aux secteurs sociaux, et facilitant l'accès équitable aux moyens et aux facteurs de production et en favorisant l'amélioration de la compétitivité de l'économie burundaise au niveau sous-régional et mondial. L'axe 4 ci-dessous, devrait aussi contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Une population en bonne santé, alphabétisée, éduquée, devrait permettre une relance dynamique et durable.

2.5. Axe de coopération 4 : Accès aux services sociaux de base (santé ; nutrition; eau et assainissement ; éducation)

#### 2.5.1 Les défis

28. Les grands défis du système de santé burundais, auxquels le gouvernement doit faire face, sont l'insuffisance du plateau technique (personnel qualifié, paquet minimum de services avec équipement et matériel nécessaire, médicaments essentiels, laboratoires, logistique pour le fonctionnement et les appuis, moustiquaires imprégnées) et la faible accessibilité financière (pouvoir d'achat limité, manque de mécanisme de solidarité communautaire efficace pour le partage de risque maladie). Les problèmes majeurs de la santé de la reproduction sont essentiellement : i) une forte morbi-mortalité maternelle ; ii) une fécondité élevée ; iii) la grossesse chez les jeunes ; iv) la recrudescence des violences sexuelles.

29. La malnutrition a toujours existé au Burundi de façon sporadique. Elle est apparue régulièrement dans la période de soudure et lors de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, invasion de sauterelles). Ces dernières années la malnutrition est devenue endémique, touchant fortement les groupes les plus vulnérables (enfants, femmes enceintes ou allaitant) et s'étendant de plus en plus à toutes les tranches d'âge, y compris aux jeunes adultes qui étaient épargnés jusqu'ici.

30. Le manque d'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement décents combinés à de mauvaises pratiques d'hygiène personnelle et du milieu sont les principales causes de mortalité et de morbidité des enfants de moins de 5 ans. Cet état de fait constitue un grand problème de santé publique.

31. Le grand défi du Burundi pour les prochaines années est celui de la scolarisation primaire pour tous les enfants. La principale contrainte est celle liée au nombre d'enseignants supplémentaires à prendre en charge pour arriver à ce résultat ainsi que la réhabilitation et la construction d'infrastructures scolaires adéquats.

#### 2.5.2. Objectifs nationaux de développement

32. Dans sa politique sectorielle en matière de santé, le Gouvernement du Burundi compte améliorer: i) l'accessibilité du grand nombre au « paquet minimum de services » avec un accent particulier sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance et l'augmentation ainsi que le développement (nouveaux vaccins) de la couverture vaccinale des enfants ; ii) promouvoir l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive y compris chez les jeunes ; iii) promouvoir les accouchements assistés ; iv) augmenter l'accès aux soins obstétricaux et néonataux essentiels et urgents ; v) promouvoir la planification familiale ; vi) prévenir et prendre en charge les violences sexuelles ; vii) développer une politique des ressources humaines qui permet de relever les défis y compris le redéploiement du personnel soignant dans les structures périphériques ; viii) développer des mécanismes de solidarité communautaire pour l'assurance-maladie pour réduire les obstacles à l'accès aux soins et compléter/renforcer les mécanismes existants ; ix) mettre en place un mécanisme de collaboration multisectorielle pour la prévention et la promotion y compris l'utilisation de la moustiquaire imprégnée particulièrement chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

33. La réponse nationale aux défis de la malnutrition consistera à: 1) renforcer les capacités des mères et des parents à améliorer les pratiques alimentaires et les soins au niveau des familles ; 2) assurer une alimentation convenables du nourrisson et de la mère; 3) assurer une sécurité alimentaire soutenue au niveau national et surtout au niveau des ménages.

34. En matière d'eau et d'assainissement, les actions prioritaires sont: i) d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations des zones les moins desservies en milieu rural et périurbain et les groupes vulnérables; ii) d'organiser dans les communautés, avec des ONG, un programme d'action systématique de sensibilisation et d'éducation avec des informations ciblées propres à induire un changement de comportement en matière

d'utilisation de l'eau de boisson, d'hygiène personnelle et de systèmes d'assainissement; iii) d'assurer une meilleure implication des communautés dans la planification et l'organisation des systèmes d'eau et d'assainissement, avec un suivi communautaire de la qualité des systèmes et de leur utilisation; iv) d'améliorer les conditions d'hygiène (eau et assainissement) en milieu scolaire; v) d'élaborer et mettre en œuvre une politique nationale d'hygiène et d'assainissement de base, impliquant tous les secteurs concernés; vi) d'introduire des technologies mieux adaptées pour les systèmes d'évacuation des excréta; vii) de mettre en place un système de suivi au niveau national pour une meilleure coordination des interventions et une utilisation rationnelle des ressources allouées au secteur.

35. En matière d'éducation, et à l'horizon 2007, il s'agit de parvenir à un pourcentage de 80% pour la scolarisation des garçons et des filles au cycle primaire et d'améliorer la qualité des différents niveaux d'enseignement : primaire, secondaire, supérieur et alternatif.

### 2.5.3. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

36. A travers le présent UNDAF, le SNU contribuera à la réduction de l'impact des grands problèmes de santé et maladies qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles. Dans ce cadre, il appuiera le gouvernement en matière de prévention aux maladies de l'enfance par l'accès au paquet minimum avec une approche de « Prise en Charge Intégrée contre les principales maladies des enfants de moins de 5 ans (PCIME) » dans toutes les structures de santé. Le SNU veillera à l'amélioration de l'accès et utilisation des services de santé de la reproduction. Pour atteindre ces effets, les produits suivants seront réalisés: i) Couverture vaccinale maintenue à plus de 90% y compris pour les enfants les plus vulnérables ; ii) Médicaments essentiels pour la PCIME sont disponibles et accessibles ; iii) Plateau technique pour la planification

familiale, les accouchements assistés, les urgences obstétricales et néonatales, les soins prénatals est disponible et accessible ; iv) Programmes de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes y compris la prévention du VIH/DVC<sup>7</sup> sont développés ; v) Prévention et prise en charge médico-psychosociale des victimes de violences sexuelles sont assurées à tous les niveaux

37. Le SNU aidera le gouvernement à prévenir et prendre en charge la malnutrition modérée et sévère particulièrement chez les femmes enceintes et allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans. Pour réaliser cet effet, le SNU veillera à réaliser les produits suivants : i) Malnutrition modérée et sévère, réduite particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans ; ii) Micro-nutriments (Vitamines A, Fer/folate) sont disponibles.

38. Pour l'eau et de l'assainissement, le SNU contribuera à mettre en place un environnement favorable à un développement durable du secteur eau et assainissement. Pour réaliser cet effet, le SNU contribuera à : i) faciliter l'accès à l'eau potable aux communautés non desservies, y compris les groupes vulnérables; ii) améliorer l'accès aux systèmes d'assainissement et les pratiques d'hygiène pour les populations, les groupes vulnérables et en milieu scolaire.

39. En ce qui concerne l'éducation, le SNU s'engage à aider le gouvernement du Burundi à faire accéder 70% au moins des filles et des garçons en âge scolaire à un cycle complet d'études primaire. Il participera aussi à l'amélioration de la qualité des enseignements des cycles primaires, secondaires, supérieurs et alternatifs. Il s'engage à renforcer le Système éducatif et à réduire les disparités entre sexe. Pour réaliser cet effet, le SNU veillera à réaliser les produits suivants: i) Nouvelle politique éducative est conçue, validée et mise en œuvre ; ii) Accès, rétention et qualité au niveau primaire, secondaire et supérieur particulièrement pour

<sup>7</sup> Dépistage Volontaire et Conseil

les filles et les groupes défavorisés, sont améliorés ; iii) Education alternative (éducation professionnelle et éducation des adultes) est conçue, validée et mise en œuvre.

## 2.6. Axe de coopération 5 : lutter contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose

### 2.6.1. Les défis

40. Le VIH/SIDA, le Paludisme et la tuberculose constituent les problèmes majeurs de santé public et de développement. Les défis à relever sont, en ce qui concerne le VIH/SIDA et la Tuberculose : i) le coût élevé de la prise en charge de tous les malades de SIDA, l'accès limité aux anti-rétroviraux (ARV) ; ii) la destruction de la cellule familiale, la réduction de la main d'œuvre, .

41. Pour ce qui est du paludisme, les défis sont multiples. Il s'agit de : i) L'accès au traitement antipaludique rapide, adéquat et abordable dans un délai de 24 heures, pour tout malade ; ii) La facilité à toute femme enceinte et enfants de moins de 5 ans de dormir sous moustiquaire imprégnée; iii) La protection de toutes les femmes enceintes par la chimio prophylaxie ; iv) La création d'un programme national de lutte contre le paludisme ; v) La mise en place d'un mécanisme/cadre de collaboration multi sectorielle pour la prévention (lutte anti vectorielle) ;

### 2.6.2. Objectifs nationaux de développement

42. La réponse nationale à la pandémie du VIH/SIDA repose sur les axes stratégiques, objectifs et priorités du « Plan d'Action National " (2002-2006) suivant : i) Prévention de la transmission sexuelle du VIH avec comme objectifs un changement des comportements sexuels à risque; un accès permanent aux préservatifs et leur usage effectif ; un diagnostic précoce et un traitement systématique des MST, et une réduction des risques liés à la prostitution clandestine ; ii) Amélioration du bien-être des personnes vivant avec le VIH/SIDA; iii) Allègement du poids de l'impact du SIDA sur les familles démunies; iv) Renforcement des

capacités des communautés et leur participation, en particulier les jeunes pour réduire la stigmatisation et l'impact psychosociale et économique de l'épidémie; v) Opérationnalisation de l'approche de programmation basée sur les droits humains pour mettre en évidence les violations des droits dus au sida, déterminer la vulnérabilité et identifier les obligataires et leurs lacunes de capacités afin d'y apporter des solutions plus adaptées au contexte local et durables; vi) Participation des jeunes, en tant qu'acteurs et cibles, au centre de la lutte contre l'épidémie face à l'offre des services faible.

43. La réponse nationale pour faire face au fléau du paludisme et de la tuberculose s'appuie sur les axes stratégiques suivants: i) La mise en place d'un programme national de lutte contre le paludisme ; ii) La mise œuvre du Programme de Lutte contre la tuberculose ii) Le renforcement de la coordination et du partenariat ; iii) L'amélioration de la prise en charge des cas ; iv) La promotion de la prévention ; v) La mise en place des mécanismes de prévention et de contrôle des épidémies ; vi) L'implication de la communauté ; vii) Le développement de la recherche opérationnelle

### 2.6.2. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

44. Le SNU se propose de contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles.

45. Pour ce faire, le SNU compte améliorer l'accès aux moyens de prévention et aux services de prise en charge du VIH/SIDA et atténuer l'impact socio-économique de la pandémie. Le SNU favorisera ainsi : i) l'accès aux informations et moyens nécessaires à l'adoption d'un comportement sexuel à faible risque ; ii) l'accès aux services de qualité pour le dépistage volontaire et conseil, dépistage/soins des IST et sécurité transfusionnelle, de PTME; iii) l'accès aux services de prise en charge médicale et psychologique des personnes vivant avec le VIH et iv) le soutien aux orphelins et v) la

promotion des droits et protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des groupes vulnérables.

46. Pour lutter efficacement contre le paludisme et la tuberculose, le SNU apportera sa contribution dans l'amélioration de l'accès aux services de prévention du paludisme et de la tuberculose et de prise en charge des malades. Plus concrètement, le SNU aidera le gouvernement à : i) disponibiliser et à rendre accessible les moustiquaires imprégnées et les nouvelles molécules contre le paludisme (AQ et ASU) et ii) rendre disponible et accessible les services de dépistage et de traitement efficace de la tuberculose.

## 2.7. Axe de coopération 6 : Population, Environnement et Agriculture (Sécurité alimentaire)

### 2.7.1 Les défis

47. Le défi majeur du gouvernement burundais est d'arriver à la sécurité alimentaire durable compatible avec une évolution démographique équilibrée dans un environnement protégé.

### 2.7.2. Objectifs nationaux de développement et résultats escomptés

48. Le gouvernement envisage : i) l'augmentation de la production agricole, animale et halieutique et à sa diversification, en renforçant les capacités des producteurs, des opérateurs privés et des structures publiques; ii) la réalisation d'un recensement agricole et au renforcement des capacités d'analyse de l'information agricole; iii) le renforcement des capacités nationales pour une gestion durable des terres visant la sécurité alimentaire; iv) la promotion et à la mise en œuvre du cadre stratégique, législatif et réglementaire de gestion des ressources naturelles ; v) la mise en valeur rationnelle des terres, des eaux et des forêts et la préservation des ressources biologiques; vi) l'élaboration des méthodologies d'intégration des questions de population et genre dans les programmes nationaux de développement intégrés; vii) la mise à jour régulière des données multisectorielles désagrégées selon le

genre dans un cadre institutionnel et législatif du système statistique renforcé ; viii) la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes en vue de réduire les grossesses précoces; ix) la promotion de l'utilisation des services de planification familiale pour réduire les grossesses à risques; x) la gestion efficace des mouvements migratoires et une politique d'aménagement du territoire rendant toutes les régions attractives.

### 2.7.2. Stratégie de coopération et grandes lignes d'intervention

49. En appui à cette préoccupation du gouvernement du Burundi, le SNU envisage de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire durable de la population dans le cadre d'une exploitation optimale des ressources naturelles. A cet effet, il veillera à accroître l'accès équitable à une alimentation adéquate dans le cadre d'une gestion optimale des ressources naturelles et environnementale. Aussi, le SNU aidera le gouvernement à rendre compatible l'évolution démographique avec le développement socio-économique. Pour ce faire, les produits suivants seront réalisés : i) production agricole, animale et halieutique augmentée et diversifiée et suivi statistique assuré ; ii) protection et mise en valeur rationnelle des terres, des eaux et des forêts et ressources biologiques préservées ; iii) base de données de la population désagrégée par sexe et intégrée dans la planification stratégique, la formulation, le suivi et évaluation des programmes/projets ; iv) nouvelle politique d'urbanisation développée et mise en œuvre.

## 2.8. Thèmes transversaux<sup>8</sup>

50. Le SNU s'est assigné le devoir de s'assurer que : i) dans toutes les interventions bénéficiant de son soutien, une attention particulière sera portée à la dimension genre; ii) la promotion des droits humains et leur prise en compte dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, stratégies et programmes seront des principes immuables de l'action du SNU, et iii)

<sup>8</sup> Voir Annexe I : Matrice de coopération

l'intégration commerciale et économique sous régionale du Burundi constituera un vrai défi pour le SNU dans le cadre des axes de l'UNDAF, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre intégré du commerce.

### III – STRATEGIES DU SNU

51. Les stratégies adoptées par le SNU pour atteindre les effets et produits des six axes prioritaires retenus reposent sur l'appui au développement de politiques, au renforcement de capacités nationales à tous les niveaux et à la mobilisation sociale. Elles mettent l'accent sur l'égalité des genres dans toutes les politiques de développement et visera la participation des communautés à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes de développement dans un cadre institutionnel décentralisé.

### IV – CADRE DE RESSOURCES DU PROGRAMME

52. Le cadre des ressources du programme<sup>9</sup> indique les allocations financières de l'UNDAF. Le présent cadre des ressources présente les prévisions des ressources sur la base des projections des tendances observées au niveau de chaque agence.

53. Toutes les agences participant à l'UNDAF apportent leurs contributions au financement, soit dans le cadre de leurs propres cadres de coopération de pays, soit dans le cadre de projets conjoints ou communs, transitions vers la mise en œuvre de l'approche programme et l'harmonisation complète des cycles et procédures de programmation.

54. Le volume global des ressources de l'UNDAF pour la période 2005 – 2007 est estimé à \$US423,117,665. Ces ressources sont réparties par axe de coopération comme indiqué dans le tableau ci-après.

### V – MISE EN ŒUVRE ET MODALITES DE GESTION ET DE COORDINATION

55. La mise en œuvre s'appuiera sur quatre principaux éléments : i) un partenariat étendu ;

ii) un mécanisme de coordination interne au SNU basé sur le système des groupes thématiques ; iii) une programmation orientée vers les résultats ; iv) une complémentarité renforcées des ressources du SNU.

#### 5.1. Partenariat étendu

56. La mise en œuvre de l'UNDAF se fonde sur un partenariat caractérisé par un leadership du gouvernement dans : i) la vérification de l'adéquation des actions menées par le SNU avec les grands choix et les priorités nationales et ii) la coordination de la coopération avec ses partenaires, en particulier, pour assurer une meilleure articulation de l'UNDAF avec les autres cadres de coopération. Le gouvernement veillera en particulier à l'utilisation adéquate des ressources financières, humaines et techniques et procèdera à la supervision et au suivi régulier de la mise en œuvre. L'organisation de la conférence de Paris en 2000, des Tables Rondes de Genève (2001 et 2002) et du Forum de Bruxelles (2004)<sup>10</sup> ont permis d'une part de renforcer le dialogue sur les 4 stratégies politiques, et programmes du Burundi avec ses partenaires et d'autres part permis de mobiliser plus d'un million de dollars pour les programmes du processus de transition.

Par ailleurs, la mise en place du comité de suivi du Forum de Bruxelles constitue une avancée importante vers une meilleure coordination entre le Gouvernement et les donateurs qui devrait permettre une réalisation des objectifs de l'UNDAF si le SNU articule son action en parfaite complémentarité avec les autres partenaires qui pourront développer des programmes conjoints ou parallèles avec des agences spécifiques.

Dans ce cadre, il y a lieu de se féliciter du fait que l'apport des institutions de Bretton Woods a été incorporé à l'UNDAF, rendant l'exercice plus crédible et ouvrant la voie d'une plus grande coopération entre la Banque Mondiale, le FMI et le SNU.

<sup>9</sup> Voir Annexe 3 : Matrice des contributions des agences du système des Nations Unies

<sup>10</sup> Voir Annexe 6 : Annonces des partenaires au développement au Forum de Bruxelles Janvier 2004

## REPARTITION DES RESSOURCES PAR AXE DE COOPERATION

Libellé	Montant en US\$	Pourcentage
Axe de coopération 1 : Paix, réconciliation et bonne gouvernance	27 685 000	6.8
Axe de coopération 2 : Rapatriement, réinsertion, réintégration et réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants	159484150	39.3
Axe de coopération 3 : Lutte contre la pauvreté et relance économique	13 649 191	3.3
Axe de coopération 4 : Accès aux services sociaux de base	74 462 175	18.3
Axe de coopération 5 : Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose	90867079	22.5
Axe de coopération 6 : Population, Agriculture, Environnement	40020070	9.8
Total	406 167 665	100%

57. Le SNU s'attachera à dynamiser les cadres (formels ou non formels) de coordination des actions des partenaires internationaux. A ce titre, il fera du dialogue avec les autres partenaires internationaux l'un des fondements de son assistance pour forger des synergies et des complémentarités. Ainsi, il pourra forger des alliances avec les différents partenaires dans les domaines d'intervention repris dans la matrice de coopération en annexe.

### 5.2. Mécanismes de coordination

58. En accord avec le cadre de coordination des efforts de développement mis en place par le gouvernement, le Comité de Pilotage assure la coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF. Le mécanisme de coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF s'articule autour du système des groupes thématiques (GT) comprenant les partenaires gouvernementaux, les agences et la société civile, parfois élargis aux autres partenaires au développement selon le cas. Six groupes thématiques seront créés, 1 pour chacun des axes de coopération. Chacun des GT devra prendre en compte les 3 thèmes transversaux.

### 5.3. Modalités pratiques et programmation axés vers les résultats

59. La programmation orientée vers les résultats suppose que le SNU, à travers le système de groupes thématiques, met en place une démarche permettant d'assurer la synergie des actions et la complémentarité des agences. Une telle démarche comprendra notamment la délimitation des activités selon les expertises des agences, la définition des cibles communes ou cibles spécifiques, l'harmonisation des modalités de services.

60. Pour la mise en œuvre de l'UNDAF, la modalité de programmation sera choisie en fonction des effets programme pays. Il appartiendra au groupe thématique de chaque thème de fixer les modalités de programmation applicable à chaque résultat. Dans tous les cas, il sera recherché un maximum de synergies et de complémentarités entre les différentes interventions qui s'articuleront autour des priorités nationales.

### 5.4. Convergence et complémentarité des ressources

61. Dans la mesure du possible, les ressources \$US406,471,665.00 seront utilisées de manière complémentaire, étant donné que la mise en œuvre s'appuie sur une programmation concertée. La répartition est faite par effet UNDAF et est susceptible de varier au fur et à mesure que chaque agence affine son programme.

## VI – SUIVI ET EVALUATION

### 6.1. Mécanismes de suivi-évaluation

62. Le dispositif de suivi et évaluation<sup>11</sup> à mettre en place a pour objectif de mesurer périodiquement les progrès accomplis dans la réalisation des effets escomptés, indiqués dans le Plan Cadre. A cet effet, le dispositif se veut flexible pour tenir compte de : (i) l'environnement économique et sociopolitique en pleine mutation et (ii) des capacités, mécanismes et instruments existants dans les diverses agences du SNU. Le suivi portera non seulement sur les activités programmatiques (calendrier, chronologie, utilisation des ressources, ...) mais aussi et surtout sur les activités de coordination, en

<sup>11</sup> Voir Annexe 2 : Matrice du cadre de suivi-évaluation.

particulier le fonctionnement du système des groupes thématiques. Il sera tenu compte spécifiquement des 48 indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont actuellement gérés dans la base de données socio économique du Burundi. L'évaluation portera sur tous les niveaux de résultats – effets PP, effets UNDAF et impacts – ainsi que sur la qualité du partenariat, qu'il s'agisse du partenariat entre les agences du SNU ou du partenariat entre le SNU et les autres partenaires.

63. Les informations seront collectées à partir de documents ou bases de données existants à plusieurs niveaux - bénéficiaires, agences, services techniques de l'administration publique, partenaires... - et/ou à travers des entretiens, enquêtes ou visites sur le terrain. Les résultats obtenus seront formalisés sous forme de rapports et/ou tableaux de bord et seront accessibles au public.

## 6.2. Structures de suivi-évaluation

64. Sur le plan institutionnel, les activités de suivi-évaluation seront assurées par le Comité de Pilotage et les Groupes Thématiques (GT), selon le niveau de suivi ou d'évaluation. Le suivi des activités programmatiques relève de la responsabilité de chaque agence du SNU et se fera en collaboration avec les agences d'exécution. Celui des activités de coordination sera effectué par les groupes thématiques, plus précisément par un des constituants du système de GT selon le niveau de coordination. L'évaluation des effets et/ou impacts sera assurée, selon le niveau, soit par le Comité de Pilotage, soit par les GT. L'évaluation du partenariat sera du ressort du comité de pilotage et des GT.

65. Les effets des Programmes de Pays (PP) seront évalués annuellement selon un plan de revue et d'évaluation prévu à cet effet. L'évaluation des effets UNDAF, qui est du ressort du Comité de Pilotage, sera effectuée à deux occasions : à mi-parcours et à la fin de l'exécution du cycle du Plan Cadre.

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : MATRICE DU CADRE DE COOPERATION

AXE 1 : PAIX, RECONCILIATION, BONNE GOUVERNANCE			
Priorité ou buts nationaux : Promotion de la paix et de la bonne gouvernance (OMD 8)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la restauration de la paix et à la réconciliation à travers un programme national de culture de paix et des mécanismes de participation et d'allocation équitable des ressources.			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
1.1. Institutions démocratiques mises en place et renforcées dans la transparence, l'équité, garantissant la liberté, l'indépendance, et la sécurité des citoyens et de leurs biens	1.1.1. Système et processus électoraux sont renforcés, culture démocratique est enracinée, et parlement démocratiquement élu contribuant à la consolidation de l'Etat de droit et de la paix	PNUD (Traduction, diffusion des textes de base, appui à la commission électorale, éducation et mobilisation de la société civile, appui à l'administration parlementaire, développement des capacités législatives), OHCDHB (formation, plaidoyer, monitoring des droits de l'homme) UNIFEM (sensibilisation)	PNUD : 2,500,000\$ BM : 5,200,000\$ UNFPA : 200,000\$ UNICEF : 2,000,000 \$ OHCDHB : \$ HCR : 6,000,000 \$ UNIFEM: \$ UNESCO : \$ ONUSIDA:\$
	1.1.2. Culture de paix renforcée et un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est mise en place,	PNUD (politique et stratégie de décentralisation mise en œuvre, système de planification locale renforcée, appui à la mobilisation des ressources pour les programmes d'investissement locaux, IEC à l'attention des élus locaux) BM (mécanismes d'allocation des ressources) UNICEF (Appui technique à la décentralisation, Education à la paix) OHCDHB (Sensibilisation, éducation)	
	1.1.3. Environnement qui garantit la sécurité des personnes et des biens est favorisé,	UNFPA (Appui technique pour l'adoption et l'application des lois égalitaires) UNICEF (plaidoyer, appui technique au développement des politiques dans les secteurs sociaux) OHCDHB (assistance judiciaire, formation du personnel judiciaire et pénitentiaire) HCR (appui à la tripartite, institutionnel plaidoyer et assistance à la cohabitation) UNIFEM (sensibilisation)	

AXE 1 : PAIX, RECONCILIATION, BONNE GOUVERNANCE			
Priorité ou buts nationaux : Promotion de la paix et de la bonne gouvernance (OMD 8)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la restauration de la paix et à la réconciliation à travers un programme national de culture de paix et des mécanismes de participation et d'allocation équitable des ressources.			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
	1.1.4. Droits et protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des groupes vulnérables, promus	-OHCDH, UNESCO, UNIFEM (Renforcement des compétences en droit, protect° des PVVIH et gpes vulnérables) -PNUD (Plaidoyer, appui à l'élaboration et mise en œuvre des politiques, Renforcement des capacités du Réseau des PVVIH, Promotion du concept Gipa) -UNIFEM (genre, droit et protect° des PVVIH et gpes vuln.) -HCR (Droit et protection des populations sinistrées et populations mobiles) UNICEF (Assistance juridique) ONUSIDA (Plaidoyer, appui à l'élaboration et mise en œuvre des politiques, Renforcement des capacités du Réseau des PVVIH, Promotion du concept Gipa)	
1.2. Gestion efficace et transparente des affaires publiques par un meilleur contrôle budgétaire	1.2.1. Définition des rôles et missions de l'Etat pour mieux faire face aux défis politiques, économiques et sociaux est mis en place	PNUD (Redéfinition des missions de l'Etat et des Min.) BM (Restructuration des entreprises publiques, réforme du secteur de la justice, renforcement des capacités structurelle de l'administration écque et financière, réforme des douanes des impôts et des marchés publics), FMI (Réforme économique, gest° budgétaire, balance de paiement)	PNUD: 1,500,000\$ BM: 7,100,000 \$ FMI: 40,000 \$ UNICEF : 1,100,000 \$ OMS : 45,000 \$ UNHABITAT: \$
	1.2.2. Décentralisation renforcée par une délégation effective des responsabilités et des ressources aux entités locales et une participation effective des communautés et de la société civile	PNUD (Politique et stratégie de décentralisation mise en œuvre, système de planification locale renforcée, appui à la mobilisation des ressources pour les programmes d'investissement locaux ) BM (Mécanismes d'allocation des ressources) UNICEF/OMS (Appui technique à la décentralisation) UNHABITAT (Gestion urbaine, appui technique)	
<p><u>Stratégies</u> : Les stratégies adoptées pour attendre les effets et produits inscrits dans cet axe reposent sur l'appui au développement de politiques, au renforcement de capacités des partenaires à tous les niveaux particulièrement en matière des droits de l'homme. Elles mettent un accent sur la participation des groupes vulnérables et des organisations féminines au développement des programmes dans un environnement décentralisé du cadre institutionnel. La prise en compte du renforcement du partenariat par un plaidoyer fort pour le financement de la réalisation des activités inscrites dans ce cadre occupe une place de choix dans les stratégies adoptées pour ce premier axe.</p> <p><u>Mécanismes de coordination et modalités de programme</u> : La mise en œuvre s'appuiera sur les programmes nationaux et le comité de suivi des recommandations du Forum des partenaires du Burundi de Bruxelles janvier 2004</p> <p><u>Partenariat</u> : En plus des partenaires du SNU, le Gouvernement bénéficiera de l'appui de la coopération bilatérale et multilatérale notamment : UNOB (Suivi des accords d'Arusha), Autriche (paix, démocratie et droits de l'homme), Allemagne (état de droits et justice), Canada (processus de paix et l'humanitaire), Danemark (Processus de paix et l'humanitaire), France (Bonne gouvernance), Finlande (Justice), Japon (Processus de paix), Norvège (Processus de paix), Suède (Bonne gouvernance), USA (renforcement de la société civile, promotion de la femme et de l'enfant)</p>			

AXE 2: RAPATRIEMENT, REINSERTION, REINTEGRATION , REHABILITATION <sup>12</sup> DES SINISTRES ET DES EX-COMBATTANTS			
Priorité ou buts nationaux : Favoriser la réinstallation et la réinsertion des sinistrés du conflit et des groupes défavorisés dans le circuit économique en vue de consolider la paix et la réconciliation nationale pour une cohabitation pacifique. (OMD 1,2,3,4,5,6,7)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réintégration d'environ 40% des ménages sinistrés et de tous les ex-combattants dans leur environnement d'origine apaisé ou dans des sites viables.			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
2.1. Accès équitable aux services sociaux de base, réinsertion socio-économique et professionnelle des 40% des sinistrés et des tous les ex-combattants effective.	2.1.1. Environnement favorable pour l'accueil des sinistrés et des ex-combattants	HCR (transport, centre d'accueil, paquet retour, protection); PAM (vivres et non vivres); UNICEF/OMS/UNFPA (prise en charge médicale, assistance technique, Kits de SR , fourniture des services SR y compris le VIH) UNICEF/UNESCO (Education à la paix ) PNUD (renforcement des mécanismes traditionnels de régulation social) UNICEF ( Enfants séparés, VIH/SIDA)	HCR : 76,610,626\$ UNICEF : 4,700,000 \$ PAM : 55,383,524\$ UNESCO : \$ PNUD : 4,500,000 \$ UNFPA: 400,000 \$ FAO : 6,000,000 \$
	2.1.2. Conditions socio-économiques et professionnelles des groupes ciblés sont améliorées	HCR (Habitat, eau/assainissement, réhabilitation écoles, CdS, entretien des infrastructures routières ) BM, (HIMO) PNUD, (Renforcement de capacités du CNRS et du MRRDR, micro-finances, projet à impact rapide, développement économique local) FAO (Réhabilitation agricole) UNICEF (Réhabilitation infrastructures scolaires, Eau et assainissement, centres pour jeunes) UNHABITAT (construction logements + infrastructures) OMS ( Appui technique , kits et équipement ) UNFPA (Offre des services de santé de la reproduction y compris la prévention du VIH, approvisionnement en préservatifs, aménagement et équipement de centres socio-sanitaires pour jeunes) UNIFEM (Sensibilisation) UNESCO(formation, matériel scolaire, formation professionnelle, éducation à la paix et à la réconciliation) PAM (Aide alimentaire)	OCHA : \$ UNOB : \$ UNHABITAT : \$ BM : 10,700,000\$ OMS : 690,000 \$ UNIFEM: \$ OHCDHB : \$
	2.1.3. Démobilisation, désarmement, réintégration des ex-combattants , faits	BM ( Financement) UNICEF ( Appui technique ,logistique et financier de la DDR des enfants soldats) HCR (Prise en charge des familles des ex-combattants ) PAM (Appui alimentaire aux DDR) OHCDHB (Assistance judiciaire, monitoring)	
Stratégies : Les personnes sinistrées (déplacés, rapatriés) demeurent le groupe cible privilégié pour toutes les activités menées dans le cadre de l'assistance au développement du Système des Nations-Unies. Dans le cadre de la réinsertion de ce groupe cible, le SNU veillera au développement et à la mise en œuvre de politiques transparentes, au renforcement des capacités nationales et à			

<sup>12</sup> La réhabilitation inclue la reconstruction

AXE 2: RAPATRIEMENT, REINSERTION, REINTEGRATION , REHABILITATION <sup>12</sup> DES SINISTRES ET DES EX-COMBATTANTS			
Priorité ou buts nationaux : Favoriser la réinstallation et la réinsertion des sinistrés du conflit et des groupes défavorisés dans le circuit économique en vue de consolider la paix et la réconciliation nationale pour une cohabitation pacifique. (OMD 1,2,3,4,5,6,7)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réintégration d'environ 40% des ménages sinistrés et de tous les ex-combattants dans leur environnement d'origine apaisé ou dans des sites viables.			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
la mise en place d'un système d'information performant pour mieux canaliser le flux de sinistrés et faciliter leur réinsertion socio-professionnelle et économique.			
<u>Mécanismes de coordination et modalités de programme</u> : Pour réussir la mise en œuvre du programme de réhabilitation des sinistrés, les agences du SNU et les IBW n'ont pas d'autre choix que de constituer une plate-forme de concertation entre eux et avec le gouvernement surtout en ce qui concerne les mécanismes de coordination des aides au sein du gouvernement et avec les partenaires .			
Partenariat : Toutes les agences du SNU et les IBW sont interpellées pour faire réaliser les résultats escomptés de cet axe de coopération. D'autres partenaires se sont proposés à appuyer le Gouvernement pour ce deuxième axe , nous citons entre autres pays : Allemagne (Démobilisation, réintégration), Belgique (Démobilisation et aide d'urgence), Canada (Aide humanitaire), Danemark (Aide humanitaire), France(Reconstruction, Démobilisation, formation professionnelle), Pays bas (Démobilisation, aide humanitaire ), Italie (Démobilisation), Norvège (Aide humanitaire), Suède (Réinsertion des sinistrés), Suisse (Démobilisation, aide humanitaire), USA (aide humanitaire, appui financier et matériel des réfugiés)			

AXE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET RELANCE ECONOMIQUE			
Priorité ou buts nationaux : Assainir le cadre macro-économique et promouvoir une croissance économique et sociale de qualité en vue de la lutte contre la pauvreté et d'un développement humain durable (OMD 1,8)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de la pauvreté intégrée au niveau des politiques de développement et revenus améliorés			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
3.1. Dimension de long terme est prise en compte dans la planification stratégique et les OMD introduits dans le pilotage de l'Economie	3.1.1. CSLP complet est finalisé selon une approche participative et intégré à la planification stratégique	PNUD (Appui technique et logistique, suivi des mécanismes tables rondes, appui à la mise en place de mécanismes de suivi des décaissements et renforcement des capacités nationales d'absorption) BM (Appui technique et financier, appui aux mécanismes tables rondes) UNFPA (Appui technique, logistique, formation) UNICEF (Appui technique, logistique, formation) OMS (Appui technique) CEA (Appui technique formation)	PNUD : 1,000,000\$ BM : 1,200,000\$ UNFPA : 450,000 \$ UNICEF : 1,617,000 \$ OMS : 100,000 \$ CEA : \$
	3.1.2. Système statistique national, nécessaire à la planification et au suivi de l'impact des programmes sur les OMD et la pauvreté est mis en place, structuré et fiable	PNUD (Appui technique et logistique) BM (Appui technique et financier) UNFPA (Appui technique, logistique, formation) UNICEF (Appui technique, logistique, formation, SIG) OMS (Appui technique, logistique, formation ,communication) CEA (Appui technique)	
	3.1.3. Programmation budgétaire accordant la priorité aux secteurs sociaux est renforcée dans le cadre de la politique macroéconomique du CSLP	PNUD (Appui technique et logistique) BM (Appui technique et financier) OMS –UNICEF (Plaidoyer pour la viabilité financière/investissement pour les programmes nationaux vaccination, VIH/SIDA, et paludisme)	
3.2. Environnement favorable à la création et à l'amélioration des revenus mis en place	3.2.1. Accès équitable aux moyens et aux facteurs de production (micro finance, technologies, terres, etc.)	BM (Agence de promotion des Travaux Publics), UNIFEM (Plaidoyer, sensibilisation, loi) PAM/BIT/FAO (vivres contre travail, aménagement des terres, encadrement des associations) PNUD (Appui à la micro finance et au système associatif, plate forme multifonctionnelle testée et diffusée)	BM: 1,000,000 \$ PNUD: 1,500,000\$ UNIFEM: \$ PAM: 2,982,191\$ FAO : 500,000 \$ BIT: \$
	3.2.2. PME et Secteur informel sont promus et renforcés	BM (Agence de promotion des Travaux Publics), UNIFEM (Plaidoyer, sensibilisation, loi) PAM/BIT/FAO (vivres contre travail, aménagement des terres, encadrement des associations) PNUD (Appui à la micro finance et au système associatif, plate forme multifonctionnelle testée et diffusée) ONUDI (Appui aux PME, entrepreneuriat féminin) HCR (Promotion des activités génératrices de revenu)	ONUDI: \$ HCR: 2,000,000 \$ CEA : \$

AXE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET RELANCE ECONOMIQUE			
Priorité ou buts nationaux : Assainir le cadre macro-économique et promouvoir une croissance économique et sociale de qualité en vue de la lutte contre la pauvreté et d'un développement humain durable (OMD 1,8)			
Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de la pauvreté intégrée au niveau des politiques de développement et revenus améliorés			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
3.3. Capacités nationales renforcées en matière d'intégration régionale et de participation du Burundi aux marchés régionaux et mondiaux	3.3.1. Environnement favorable à l'amélioration de la compétitivité de l'économie burundaise au niveau sous-régional et mondiale est mis en place	PNUD (textes légaux et réglementaires mis à jour et harmonisés et diffusés, code des investissements) ; FMI, BM, ONUDI, CCI, OMC, PNUD, CNUCED (Cadre intégré du commerce) CEA (Appui à l'intégration régionale)	PNUD : \$ BM : 2,300,000\$ ONUDI : \$ OMC : \$
	3.3.2. Infrastructures régionales de transport et de communication, améliorées pour le désenclavement et la promotion des technologies de l'information	BM, ONUDI, OMC, PNUD, CNUCED, CEA (Appui à l'intégration régionale)	CEA : \$ CNUCED: \$
<p><u>Stratégies</u> : Comme pour le premier axe, les stratégies retenues pour le troisième axe se focalisent sur l'appui au développement de politiques et au renforcement des capacités nationales à tous les niveaux sur la programmation de projets basée sur l'approche droit de l'homme. Le renforcement du système d'information du secteur socio-économique performant est pris en compte.</p> <p><u>Mécanismes de coordination et modalités de programme</u> : Un effort sera mis sur l'amélioration des mécanismes de coordination des aides. Les agences du SNU et les IBW constituent une plateforme d'échange d'informations qui pourrait, en terme de programmation faire un effort particulier pour la mise en œuvre de programmes conjoints.</p> <p><u>Partenariat</u> : Toutes les agences du SNU et les IBW sont interpellées pour faire réaliser les résultats escomptés de cet axe de coopération. Le Gouvernement bénéficiera de la contribution d'autres partenaires particulièrement les pays et institutions ci-après : Autriche (annulation de la dette), Allemagne (Reconstruction dans le secteur social), Belgique (Appui à la balance des paiements, aide structurelle dans le cadre du PSU), France (Aide au développement), Italie (Dette), Royaume Uni (Dette), Suisse (Programme communautaire), CEA (Appui technique), BAD (statistique, macroéconomie, dette)</p>			

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)			
Priorité ou but national no 1: Réduction de morbidité et mortalité chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 1, 4, 5, 7)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact de grands problèmes de santé et maladies qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
4.1. Prévention aux maladies de l'enfance est assuré et accès au paquet minimum avec une approche de « Prise en Charge Intégrée contre les principales Maladies des Enfants de moins de 5 ans (PCIME) » est appliquée dans toutes les structures de santé	4.1.1 Couverture vaccinale maintenue à plus de 90% y compris pour les enfants les plus vulnérables	-UNICEF (Vaccins, Formation, appui technique et logistique, mobilisation sociale) -OMS (Formation, appui technique)	UNICEF: 1,900,000 \$ OMS: 1,545,000 \$ BM : 12,400,000\$
	4.1.2 Médicaments essentiels pour la PCIME sont disponibles et accessibles	-OMS (Médicaments, formation, appui technique) -UNICEF (Médicaments, formation, appui technique, mobilisation sociale) -BM (Médicaments)	
4.2. Accès et utilisation des services de santé de la reproduction de qualité améliorés	4.2.1 Plateau technique pour la planification familiale, les accouchements assistés, les urgences obstétricales et néonatales, les soins prénatals est disponible et accessible	-UNFPA (appui technique et logistique, formation, mobilisation sociale, contraceptifs) -UNICEF (Formation, appui logistique et matériel) -OMS (appui technique et logistique, formation) - PNUD (Construction des centre de santé)	UNFPA :1,000,000\$ OMS : 750,000 \$ UNICEF : 1,100,000 \$ PNUD : 1,000,000\$ BM : 800,000 \$ PAM: \$ UNESCO: \$ UNIFEM : \$
	4.2.2 Programmes de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes y compris la prévention du VIH/DVC <sup>13</sup> sont développés	-UNFPA (Appui technique formation, aménagement et équipement des centres socio-sanitaires pour jeunes, mobilisation sociale) -UNICEF (Aménagement et équipement des centres socio-sanitaires pour jeunes, appui logistique, formation, mobilisation sociale) -OMS (Equipeement des centres socio-sanitaires pour jeunes, appui technique et logistique, formation, réactifs) -UNESCO (Sensibilisation et formation) - BM (Construction centres pour jeunes)	
	4.2.3 Prévention et prise en charge médico-psychosociale des victimes de violences sexuelles sont assurées à tous les niveaux	-UNFPA (Formation, mobilisation sociale, appui technique, Kits pour les violences sexuelles) -UNICEF (Formation, mobilisation sociale, ARV pour la prévention) -UNIFEM (Formation, mobilisation sociale)	

<sup>13</sup> Dépistage Volontaire et Conseil

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)			
Priorité ou but national no 1: Réduction de morbidité et mortalité chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 1, 4, 5, 7)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact de grands problèmes de santé et maladies qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
4.3. Prévention et prise en charge de la malnutrition modérée et sévère sont assurées particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans	4.3.1. Malnutrition modérée et sévère, réduite particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans	-UNICEF (Appui technique et logistique, promotion de l'allaitement maternel, formation, plaidoyer, mobilisation sociale, suivi et évaluation, produits thérapeutiques, intégration des centres nutritionnels dans les structures sanitaires) -PAM (Santé Maternelle Infantile : produits alimentaires, formation, appui logistique, mobilisation sociale) -FAO(Renforcement des capacités en matières d'alimentation)	-UNICEF : 1,634,000 \$ -PAM : 5,680,362\$ - FAO ; \$
	4.3.2. Micronutriments (Vitamines A, Fer/folate) sont disponibles	-UNICEF ( micronutriments) -FAO (Intégration et promotion des aliments riches en micro-nutriments)	
4.4. Environnement favorable à un développement durable du secteur eau et assainissement est mis en place	4.4.1 Accès des populations y compris les groupes vulnérables, à l'eau potable est amélioré	-UNICEF(Appui technique, formation, eau potable, , plaidoyer, mobilisation sociale, renforcement de capacité en gestion, suivi et évaluation.) -OMS (appui technique, formation)	-UNICEF: 5,100,000 \$
	4.4.2 Accès aux systèmes d'assainissement et pratiques d'hygiène sont améliorés pour les populations y compris les groupes vulnérables	-UNICEF(Appui technique, formation, assainissement, plaidoyer, mobilisation sociale, renforcement de capacité en gestion, suivi et évaluation.) -OMS (appui technique, formation)	

<p>Priorité ou but national n° 2 : Education primaire pour tous et amélioration des cycles d'enseignement secondaire, supérieur et alternatif</p> <p>Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme :</p> <p>Au moins 70% des filles et des garçons en âge scolaire accèdent à un cycle complet d'études primaires ; la qualité du cycle primaire, secondaire, supérieur et alternatif est améliorée</p>			
<p>4.5. Système éducatif renforcé, disparités entre sexe réduites</p>	<p>4.5.1 Nouvelle politique éducative est conçue, validée et mise en oeuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UNESCO, PNUD, BM (plaidoyer, assistance technique, logistique, appui à la décentralisation, curricula / formation, expertise technique et innovations, éducation aux droits humains, éducation à la citoyenneté, formation )</li> <li>-UNICEF (DIJE<sup>14</sup>, plaidoyer, assistance technique, logistique curricula / formation, appui à la décentralisation, expertise technique et innovations, éducation aux droits humains et à la citoyenneté)</li> <li>-OMS (Assistance technique, renforcement des capacités, appui logistique, formation)</li> <li>-UNIFEM (Plaidoyer, formation)</li> </ul>	<p>UNICEF : 9,472,000\$ UNESCO : \$ PNUD :1,000,000 \$ OMS : 200,000 \$ PAM : 12,780,813\$ BM : 20,000,000 \$ UNIFEM : \$ UNFPA: 100,000 \$</p>
	<p>4.5.2 Accès, rétention et qualité au niveau primaire, secondaire et supérieur particulièrement pour les filles et les groupes défavorisés, sont améliorés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNESCO (FRESH, plaidoyer, mobilisation sociale, formation, appui en matériels scolaires et équipement</li> <li>-PAM (denrées alimentaires)</li> <li>-UNICEF (plaidoyer, mobilisation sociale, formation, assistance technique, produits thérapeutiques, logistique, matériel scolaire, construction, réhabilitation, infrastructures sanitaires, points d'eau)</li> <li>-UNFPA (Plaidoyer, mobilisation sociale, promotion de la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes)</li> <li>-PNUD (Construction/ réhabilitation)</li> <li>-BM (Construction/réhabilitation).</li> </ul>	
	<p>4.5.3 Education alternative (éducation professionnelle et éducation des adultes) est conçue, validée et mise en oeuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNESCO (Appui technique, coordination et suivi)</li> <li>-UNICEF (Appui logistique, formation et plaidoyer)</li> <li>-PNUD (Recouvrement des communautés, formation professionnelle aux petits métiers, renforcement des capacités des communautés)</li> <li>-PAM (Formation, programme vivre contre formation)</li> <li>-BM</li> </ul>	

<sup>14</sup> Développement Intégré du Jeune Enfant

<p>Priorité ou but national n° 2 : Education primaire pour tous et amélioration des cycles d'enseignement secondaire, supérieur et alternatif</p> <p>Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme :</p> <p>Au moins 70% des filles et des garçons en âge scolaire accèdent à un cycle complet d'études primaires ; la qualité du cycle primaire, secondaire, supérieur et alternatif est améliorée</p> <p><u>Stratégies</u> : L'accent sera mis sur le renforcement de partenariats stratégiques entre les différents intervenants dans le secteur social. Le renforcement des capacités techniques en planification, en mise en œuvre, en suivi et évaluation des obligatoires à tous les niveaux (national, provincial, communautaire) par le SNU et les autres partenaires constituera la pierre angulaire sur laquelle la réalisation des activités reposera. Une masse critique en personnel de santé sera développée surtout dans les structures de santé de proximité.</p> <p>Le développement des stratégies de financement sera encouragé. La promotion des services de dépistage volontaire et de PTME sera assurée.</p> <p>Dans le secteur de l'éducation, on renforcera les capacités des cantons scolaires, des établissements d'enseignement secondaire, supérieur et universitaire par la formation et les équipements. La participation des enfants aux processus éducationnel et celle des apprenants à la pratique sur le milieu de travail seront promues.</p> <p><u>Mécanismes de coordination / Modalité de programme</u> : Le renforcement de la coordination au niveau national et provincial sera assuré ainsi que celui de la synergie entre les secteurs de l'Éducation, de la Santé, de la Nutrition et du VIH/SIDA dans le cadre des OMD et des objectifs des 3 sur les 5 priorités du MTSP de l'UNICEF ( IECD, VIH/SIDA et Girls Education)</p> <p><u>Partenariat</u> : Union Européenne (Financement), GAVI(vaccination), Fonds mondial (financement), Rotary (Polio), Francophonie (Appui technique), Allemagne (Reconstruction dans le secteur social), France (Education, Santé), Japon (Santé et éducation), USA (formation, bourse d'études)</p>
--

AXE 5 : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE			
Priorité ou but national : Réduction de morbidité et mortalité liées au VIH/SIDA, au paludisme et à la tuberculose chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 6)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
5.1. Accès aux moyens de prévention et aux services de prise en charge du VIH/SIDA amélioré et impact économique et social VIH/SIDA atténué.	5.1.1. Accès amélioré aux informations et moyens nécessaires pour adoption d'un comportement sexuel à moindre risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF /BM (Réseau communautaire de prévention, stratégie nationale IEC, renforcement des capacités, logistique)</li> <li>-UNESCO /UNICEF /UNFPA (Intégration du VIH dans les curricula des écoles primaires, secondaires et universités et système d'éducation non formelle, format° des jeunes pairs éducateurs aux compétences p la vie pour les jeunes)</li> <li>-PNUD/ OHCDH (Partenariat, mobilisation des média)</li> <li>-BM /-PNUD (Programme de prévention en milieu de travail du secteur public et privé)</li> <li>-HCR (Formation des pairs éducateurs chez les sinistrés, population mobiles)</li> <li>-UNIFEM/UNFPA (Formation des pairs éducateurs chez les filles et femmes vulnérables)</li> <li>-UNFPA (Condom Programming, suivi politique nationale du préservatif, renforcement des capacités de la société civile, mobilisation sociale )</li> <li>-UNICEF , BM (approvisionnement et , marketing social des préservatifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>UNICEF : 5,885,000 \$</li> <li>BM : 40,000,000\$</li> <li>UNFPA : 600,000 \$</li> <li>UNESCO : \$</li> <li>HCR : \$</li> <li>PNUD : 1,500,000\$</li> <li>OHCDH : \$</li> <li>UNFPA : \$</li> <li>OMS: 2,080,000 \$</li> <li>PAM : 32,662,079\$</li> <li>FAO : \$</li> <li>UNIFEM : \$</li> </ul>

AXE 5 : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE			
Priorité ou but national : Réduction de morbidité et mortalité liées au VIH/SIDA, au paludisme et à la tuberculose chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 6)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
	5.1.2. Accès amélioré aux services de qualité pour le dépistage volontaire et conseil, dépistage / soins des IST et sécurité transfusionnelle, de PTME	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BM/ OMS (appui logistique : équipements , Formations , équipements centres de dépistage du VIH)</li> <li>- BM ( médicaments contre les IST)</li> <li>-OMS (Formation vulgarisation de la prise en charge des IST selon l'approche syndromique)</li> <li>-UNFPA (Renforcement des capacités des ONG)</li> <li>- BM / OMS (dépistage chez les donneurs de sang: assistance technique, appui logistique , équipements CNTS, CRTS)</li> <li>-BM/UNICEF (renforcement des capacités, assistance technique, appui logistique services PTME)</li> <li>-UNFPA (Plaidoyer, IEC pour PTME, intégration de la prévention des IST/VIH et prise en charge des IST dans les services de santé de la reproduction)</li> <li>-BM (appui logistique, équipements, formation PTME, DVC)</li> </ul>	

AXE 5 : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE			
Priorité ou but national : Réduction de morbidité et mortalité liées au VIH/SIDA, au paludisme et à la tuberculose chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 6)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
	5.1.3 Accès amélioré aux services de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH et de soutien aux orphelins	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNFPA / OMS (Renforcement des capacités des ONG pour la prise en charge à domicile, renforcement des capacités des ONG pour prise en charge psychosociale)</li> <li>-PAM (vivres pour les PVVS et pour les orphelins)</li> <li>-BM (appui aux organisation de prise en charge psychosociale,)</li> <li>-BM (Equipements, matériel de suivi biologique, diagnostic des IO, médicaments contre les IO, ARV, microcrédits)</li> <li>-OMS (Assistance technique, plaidoyer pour accès aux médicaments contre les IO et ARV, mobilisation des ressources)</li> <li>-UNICEF/PNUD/BM (Analyse situation des OEV)</li> <li>-UNICEF /BM (Appui aux orphelins, microcrédits pour Jeunes, orphelins)</li> <li>-PNUD (Appui à la décentralisation, coordination, renforcement des capacités des communautés, microcrédits pour groupements de PVVS et familles affectées)</li> <li>-FAO (Semences et Intrants)</li> <li>ONUSIDA (Plaidoyer, Suivi -évaluation, mobilisation des ressources)</li> </ul>	
5.2 .Accès et qualité des services de prévention du paludisme, de la tuberculose et de prise en charges des malades, améliorés	5.2.1 Moustiquaires imprégnées, nouvelles molécules contre le paludisme (AQ et ASU) sont disponibles et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF(Appui technique, médicaments, moustiquaires imprégnées, formation, surveillance, mobilisation sociale)</li> <li>-OMS (Appui technique, médicaments, moustiquaires imprégnées, surveillance, pharmacovigilance mobilisation sociale)</li> <li>-BM (Médicaments)</li> </ul>	UNICEF : 2,700,000 \$ OMS :1,140,000 \$ BM : 3,800,000 \$ PNUD : \$

AXE 5 : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE			
Priorité ou but national : Réduction de morbidité et mortalité liées au VIH/SIDA, au paludisme et à la tuberculose chez les enfants, les femmes, et l'ensemble de la population en général (OMD 6)			
Effet de l'UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles			
Effets des programmes de pays	Produits des programmes de pays	Rôle des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
	5.2.2. Services de dépistage et de traitement efficace de la tuberculose disponibles et accessibles	- OMS (Formation, équipement, médicaments)	
<p><u>Stratégies</u> : L'accent sera mis sur le renforcement de partenariats stratégiques entre les différents intervenants dans le secteur social. Le renforcement des capacités techniques en planification, en mise en œuvre, en suivi et évaluation des obligatoires à tous les niveaux (national, provincial, communautaire) par le SNU et les autres partenaires constituera la pierre angulaire sur laquelle la réalisation des activités reposera. Une masse critique en personnel de santé sera développée surtout dans les structures de santé de promiscuité. Le développement des stratégies de financement sera encouragé. Le promotion des services de dépistage volontaire (HIV/Tuberculose) et de PTME sera assurée.</p> <p><u>Mécanismes de coordination / Modalité de programme</u> : Le renforcement de la coordination au niveau national et provincial sera assuré ainsi que celui de la synergie entre les secteurs de l'Education, de la Santé, de la Nutrition et du VIH/SIDA dans le cadre des OMD et des objectifs des 3 sur les 5 priorités du MTSP de l'UNICEF ( IECD, VIH/SIDA et Girls Education)</p> <p><u>Partenariat</u> : Pour atteindre les effets escomptés, le Gouvernement sera appuyer par d'autres donateurs tels que :Union Européenne (Financement), Fonds mondial (VIH/SIDA, tuberculose), Autriche (Plan directeur de l'eau), Allemagne (Lutte contre le VIH/SIDA, adduction d'eau), Belgique (Lutte contre la tuberculose), France (Santé), Italie (lutte contre le VIH/SIDA), Japon (lutte contre le VIH/SIDA, santé, eau et assainissement), Royaume Uni (Lutte contre le VIH/SIDA), USA (lutte contre le VIH/SIDA), Banque Mondiale (VIH/SIDA)</p>			

AXE 6 : POPULATION, AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Priorité ou buts nationaux : Promouvoir le développement du monde rural et la protection de l'environnement.

Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire durable de la population dans le cadre d'une exploitation optimale des ressources naturelles et environnementales. (OMD 1)

Effets Programmes de Pays	Produits des programmes de pays	Rôle/contribution des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
6.1. Accès équitable à une alimentation adéquate accru dans le cadre d'une gestion optimale des ressources naturelles et environnementale	6.1.1 Production agricole, animale et halieutique augmentée et diversifiée et suivi statistique assurée .	FAO (Formation et vulgarisation agricole, innovations technologiques, relance production/distribution d'intrants/semences, crédit rural ; AGR , assistance technique; suivi disponibilités alimentaires et alerte précoce ; système de statistique et information agricole et renforcement SIG) PAM (formation en nutrition & techniques de stockage ; vivres contre travail en faveur des groupements de producteurs vulnérables, VAM analyse et cartographie de la vulnérabilité et alerte précoce) PNUD (appui formulation des politiques /stratégies de développement du monde rural ; plaidoyer, système de suivi et d'alerte précoce ; système de statistique et information agricole et renforcement SIG) BM (appui institutionnel, appui initiatives à la base, appui crédit rural ; diversification des exportations) FIDA ( Accès facteurs de production, technologies agro alimentaires ( ? ) UNICEF (Appui technique au SIG et au DevInfo)	FAO : 2,700,000 \$ PAM : 32,520,070\$ PNUD : 1,000,000\$ BM : 3,500,000 \$ FIDA : \$ UNICEF : 100,000 \$
	6.1.2. Protection et mise en valeur rationnelle des terres, des eaux et des forêts et ressources biologiques préservées.	FAO (Appui technique et actions pilotes ; nouvelles techniques de carbonisation, foyers améliorés, aménagement des marais, des bassins versants et retenues collinaires ; diagnostic et définition stratégie de coordination du secteur, harmonisation différents codes de gestion des ressources naturelles avec la loi cadre de l'environnement, renforcement des capacités) PAM (Vivres contre travail pour aménagements des bassins versants, des marais et des boisements) PNUD (Appui à la mise en œuvre des conventions internationales, analyse des capacités institutionnelles et de coordination du secteur, conseils stratégiques, plaidoyer, mobilisation de ressources) UNICEF/UNESCO (Education à la protection de l'environnement) BM, FIDA	

AXE 6 : POPULATION, AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Priorité ou buts nationaux : Promouvoir le développement du monde rural et la protection de l'environnement.

Effet UNDAF à la fin du cycle de programme : Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire durable de la population dans le cadre d'une exploitation optimale des ressources naturelles et environnementales. (OMD 1)

Effets Programmes de Pays	Produits des programmes de pays	Rôle/contribution des partenaires	Cibles de mobilisation des ressources
6.2. Evolution démographique compatible avec le développement socio-économique	6.2.1 Base de données de la population désagrégées par sexe et intégrée dans la planification stratégique, la formulation, le suivi et évaluation des programmes/projets.	UNFPA( Base de données multisectorielles, appui technique à la récolte, analyse, diffusion des données ainsi qu'à l'adoption et l'application d'une lois statistique, formation, sensibilisation et plaidoyer ) CEA( Appui technique à la formulation des stratégies de développement intégrant les dimensions démographiques et genre) UNICEF (Appui technique à la gestion de la base de données par le Système d'Information Géographique et le DevInfo)	UNFPA : 100,000\$ UNICEF : 600,000\$ UN habitat : \$ CEA : \$
	6.2.2. Nouvelle politique d'urbanisation développée et mise en oeuvre	PNUD ( Appui technique) UN Habitat (Appui technique)	

Stratégies : La stratégie à adopter sera basée sur les techniques d'intégration agro-sylvo zootechnique, la mise en place d'une chaîne de solidarité communautaire comme forme de crédit rotatif, la professionnalisation de l'agriculture ( OPA ), l'appui aux initiatives à la base génératrices de revenu, d'épargne et du crédit, l'égalité du Genre et la cartes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire comme base du choix des populations cibles. Le renforcement des capacités en analyse de l'information agricole et de la vulnérabilité sera tenu en compte.

La promotion du cadre stratégique, législatif et réglementaire de gestion des ressources naturelles sera encouragée.

Mécanismes de coordination et modalités de programme

Les agences concernées devraient mettre en place des mécanismes de concertation au moment de la programmation, de la mise en oeuvre et du suivi des interventions ciblées pour en assurer les synergies nécessaires et la complémentarité. L' UNFPA coordonnera un comité inter-agences de mise à jour des indicateurs socio-économiques des questions de population / genre dans les programmes nationaux de développement .

Partenariat :Le PAM va appuyer à travers son programme FFW les interventions initiées par les autres agences, la FAO fournira de l'assistance techniques spécialisée en développement des technologies alternatives, la BM/GOB ( infrastructures de commercialisation, pistes rurales ) et le FIDA apporteront le gros des appuis financiers. Dans le cadre de la coopération bilatérale, certains pays ont promis leur assistance au Gouvernement particulièrement la France(Sécurité alimentaire), l' Italie (Sécurité alimentaire), la Suisse (programme communautaire), et les USA (Secteur agricole) .

ANNEXE 2 : MATRICE DU CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

AXE 1 : PAIX, RECONCILIATION, BONNE GOUVERNANCE						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
EFFET UNDAF 1 : Contribuer à la restauration de la paix et à la réconciliation à travers un programme national de culture de paix et des mécanismes de participation et d'allocation équitable des ressources.	Dialogue et concertation continue Arrêt de la guerre Démantèlement des camps de déplacés	Oui Non Non	Oui Oui Oui	Rapports annuels, loi, décrets, etc.	Min. Bonne Gouvernance	Volonté politique
1.1. Institutions démocratiques mises en place et renforcées dans la transparence, l'équité, garantissant la liberté, l'indépendance, et la sécurité des citoyens et de leurs biens	- Nombre de cas de violation des droits de l'homme enregistrés  -Nombre de conventions internationales ratifiées et intégrées dans la législation nationale -Nombre de protocoles additionnels ratifiés et appliqués	AR  AR AR	AD  AD AD	Rapports	Min Défense Min Déf + MRRDR  Gouvernement  Gouvernement	Résistance des hommes politiques
1.1.1. Système et processus électoraux sont renforcés, culture démocratique est enracinée, et parlement démocratiquement élu contribuant à la consolidation de l'Etat de droit et de la paix	Election libre et transparente organisée	Non	Oui	Rapports de la commission	Mini. Intérieur	Sécurité Volonté politique
1.1.2. Une culture de paix renforcée et un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est mise en place,	- Existence de la commission nationale de vérité et réconciliation - Existence d'un tribunal pénal international -Existence d'OMBURSMAN - Existence de la commission nationale des droits de l'homme	Non Non Non Non	Oui Oui Oui Oui	Rapports	Ministères. : - des réformes et droits de l'homme -de la bonne gouvernance	-Disponibilité des moyens de fonctionnement -Volonté politique
1.1.3. Environnement qui garantit la sécurité des personnes et des biens est favorisé,	- Nombre de lois égalitaires promulgués et appliquées - Existence d'un observatoire indépendant de lutte contre la corruption, la fraude et l'impunité -Existence des nouvelles forces de défense et de police nationales	Non Non Non	Oui Oui Oui	Rapports Textes des lois	Ministères. : --de la bonne gouvernance -de l'action sociale -de la justice	Volonté politique
1.1.4. Droits et protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des groupes vulnérables, promus	Existence de textes de lois et mesures en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA	Non	Oui	Rapports d'enquêtes indépendantes	Ministères : - SP - SIDA	Volonté politique

AXE 1 : PAIX, RECONCILIATION, BONNE GOUVERNANCE						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
1.2. Gestion efficace et transparente des affaires publiques par un meilleur contrôle budgétaire	-Existence d'une cour des comptes fonctionnelle -Existence d'un système automatique de gestion de la dette -Existence d'une Inspection Générale d'Etat -Existence d'une gestion budgétaire transparente	Non Non Non Non	Oui Oui Oui Non	Rap. de la cour des compte et de l'Inspection Générale des finances	Ministères : -Finances ; -Bonne gouvernance	Appui du comité international
1.2.1. Une définition des rôles et missions de l'Etat pour mieux faire face aux défis politiques, économiques et sociaux est mis en place	- Existence de la réforme de l'administration publique	Non	Oui	Rapport sur la réforme administrative	Ministère de la F.P	Distribution entre postes politiques et postes techniques
1.2.2. Décentralisation renforcée par une délégation effective des responsabilités et des ressources aux entités locales et une participation effective des communautés et de la société civile	-Existence d'une politique de décentralisation mise en oeuvre	Non	Oui	Rapports	Ministère de l'Intérieur	Appui logistique

AXE 2 : RAPATRIEMENT, REINSERTION, REINTEGRATION , REHABILITATION <sup>15</sup> DES SINISTRES ET DES EX-COMBATTANTS						
EFFETS UNDAF EFFETS PROGRAMME PRODUITS	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
EFFET UNDAF 2 : Contribuer à la réintégration d'environ 40% des ménages sinistrés et de tous les ex-combattants dans leur environnement d'origine apaisé ou dans des sites viables.	- Proportion des personnes sinistrées réinstallées sur leur terre d'origine et ailleurs	AR	100%	Rapports d'enquêtes	Ministère de la Réinsertion, CNRS	Volonté politique
	- Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation de logement	AR	AD			
2.1. Accès équitable aux services sociaux de base, réinsertion socio-économique et professionnelle des 40% des sinistrés et des tous les ex-combattants effective.	-Proportion des sinistrés réinsérés socio-économiquement	AR	100%	Rapports d'enquêtes	Ministère de la Réinsertion, CNRS	
	-Proportion des ex-combattants réinsérés socio-économiquement	AR	100%			
2.1.1. Environnement favorable pour l'accueil des sinistrés et des ex-combattants	- Nombre de personnes vulnérables(orphelins, handicapés) pris en charge	AR	AD	Rapports d'enquêtes	Ministère de la Réinsertion, CNRS	
2.1.2. Conditions socio-économique et professionnelles minimales sont assurées aux populations ciblées	- Nb d'hectares réhabilités et exploités par les populations ciblées	AR	AD	Rapports d'enquêtes	Ministère de la Réinsertion, CNRS Ministère de l'Agriculture	
2.1.3. Démobilisation, désarmement, réintégration des ex-combattants , faits	- Nb d'ex -combattants démobilisés réintégrés	AR	AD	Rapports d'enquêtes	Ministère de la Défense	
	- Nb d'enfants soldats démobilisés et encadrés	AR	AD			

<sup>15</sup> La réhabilitation inclue la reconstruction

AXE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET RELANCE ECONOMIQUE						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
EFFET UNDAF 3 : Contribuer à la réduction de la pauvreté intégrée au niveau des politiques de développement et revenus améliorés	-Revenu National par tête d'Habitant (\$EU) - Part de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté - Proportion de la population de moins d'un dollar par jour - Indice d'écart de la pauvreté - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale - Taux de chômage des 15 à 24 ans.	110 67 AR AR AR AR	150 50 AD AD AD AD	Rapports annuels, bulletins Enquête	Mini : -Planification -Finances	Disponibilité des fonds pour mener l'enquête
3.1. Dimension de long terme est prise en compte dans la planification stratégique et les OMD introduits dans le pilotage de l'Economie	- Existence d'un cadre de Suivi et Evaluation des OMDs fonctionnel  - Existence d'une vision à long terme du développement formulée et intégrée à la planification stratégique	Non  Non	Oui  Oui	Plan pluriannuel de Suivi et Evaluation Etudes prospectives	Ministère de la Planification	Statistiques fiables
3.1.1.CSLP complet est finalisé selon une approche participative et intégré à la planification stratégique	- CSLP complet disponible	Non	Oui	Rapport du CSLP complet	Ministère de la Planification	Appui financier
3.1.2. Système statistique national, nécessaire à la planification et au suivi de l'impact des programmes sur les OMD et la pauvreté est mis en place, structuré et fiable	- Existence d'une base dynamique de données statistiques sur la pauvreté - Existence de la loi statistique et textes d'applications - Existence d'un schéma directeur statistique pluriannuel	Non Non Non	Oui Oui Oui	Base de données statistiques sur la pauvreté	Ministère de la Planification	Volonté de coordination Ressources humaines et financières
3.1.3. Programmation budgétaire accordant la priorité aux secteurs sociaux est renforcée dans le cadre de la politique macroéconomique du CSLP	- Part du budget de la santé dans le budget national - Part du budget de l'éducation dans le budget national - Proportion de la APD consacrée aux services sociaux de base	AR AR AR	5% 5% AD	Loi budgétaire	Gouvernement, Ministère des finances	Manque de coordination
3.2. Environnement favorable à la création et à l'amélioration des revenus mis en place	- Nombre d'emplois dans le secteur moderne - Nombre d'emplois dans le secteur non structuré - Pourcentage des femmes salariées dans le secteur non agricole	AR AR AR	AD AD AD	Rapport annuel	Ministère du Travail, Bureau de la Planification de l'Emploi	Relance économique et compétitivité

AXE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET RELANCE ECONOMIQUE						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
3.2.1. Accès équitable aux moyens et aux facteurs de production (micro finance, technologies, terres, etc.)	- Nombre de producteurs bénéficiant de micro-crédits - Superficie agricole mise à la disposition des producteurs ou groupements de producteurs	AR AR	AD AD	Rapports	Ministère de la Planification	Appui financier
3.2.2. PME et Secteur informel sont promus et renforcés	-Nombre de PME créées -Existence de textes de lois en faveur du secteur informel	AR Non	AD Oui	Rapports	Ministère du Commerce	Cadre légal Disponibilité de crédit
3.3. Capacités nationales renforcées en matière d'intégration régionale et de participation du Burundi aux marchés régionaux et mondiaux	-Part du commerce régional -Proportion de l'Aide publique au développement consacrée au secteur des transports dans les pays sans littoral - Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales.	AR AR AR	AD AD AD	Rapports	Ministère du Commerce	
3.3.1. Environnement favorable à l'amélioration de la compétitivité de l'économie burundaise au niveau sous-régional et mondiale est mis en place	-Nombre d'entreprises intégrées dans le commerce régionale et /ou mondiale	AR	Oui	Rapports	Ministère du Commerce	Cadre légal Disponibilité de crédit
3.3.2. Infrastructures régionales de transport et de communication, améliorées pour le désenclavement et la promotion des technologies de l'information	-Nombre de kilomètres de routes construites désenclavant le Burundi (2005-2007) -Nombre de lignes téléphoniques pour mille habitants	AR AR	AD AD	Rapports	Ministère du Commerce	Cadre légal Disponibilité de crédit

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTE, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
EFFET UNDAF 4 Priorité 1: Contribuer à la réduction de l'impact de grands problèmes de santé et maladies qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles	- Taux de mortalité des enfants de < 5ans pour 1000 :	190 (2002)	127	Base de données pour les indicateurs du Développement Humain Durable	Ministère de la Santé Publique	Enquête socio-démographique non réalisée
	- Taux de mortalité infantile pour 1000 :	114 (2002)	76			
	- Ratio mortalité maternelle sur 100.000 naissances vivantes	800 pour 100.000 naissances vivantes (	534	Rapport sur les OMD	Ministère de la Planification (ISTEEBU)	Recensement de la population non réalisée Disponibilité des ressources
	- Ratio de mortalité maternelle dans les structures de santé	335 pour 100.000 naiss vivantes (2003)	250	Rapport annuel		
	- Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base à un coût abordable	AR	AR	Enquête indépendante	Ministère de la Santé Publique	
4.1. Prévention aux maladies de l'enfance est assuré et accès au paquet minimum avec une approche de « Prise en Charge Intégrée contre les principales Maladies des Enfants de moins de 5 ans (PCIME) » est appliquée dans toutes les structures de santé	Nombre de rupture de stock des vaccins dans une année: Rougeole : DTCl,II,III :Hib : Heb	0 (2003)	0	Rapport mensuel de la distribution des vaccins	Ministère de la Santé Publique	Maintenance
	Proportion d'enfants ayant bénéficié de nouveaux vaccins	0% (Jan. 2004)	90%	Rapports	Ministère de la Santé Publique	
	Pourcentage de structures de santé appliquant l' approche PCIME	0% (Jan. 2004)	80%			

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)						
EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
4.1.1 Couverture vaccinale maintenue à plus de 90% y compris pour les enfants les plus vulnérables	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	66% (2002)	90%	Rapport annuel	Ministère de la Santé Publique	Ressources
4.1.2 Médicaments essentiels pour la PCIME sont disponibles et accessibles	Nombre de structures de santé ayant connu de rupture de stock en médicaments essentiels pour la PCIME	0 (Jan. 2004)	0		Ministère de la Santé Publique	Ressources
4.2. Accès et utilisation des services de santé de la reproduction de qualité améliorés	- Taux de mortalité périnatale enregistré dans les structures de santé	7, 7% ( 2003)	Réduit de 5%	Rapport annuel	Ministère de la Santé Publique ( PNSR)	Sécurité
4.2.1 Plateau technique pour la planification familiale, les accouchements assistés, les urgences obstétricales et néonatales, les soins prénatals est disponible et accessible	Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	20,4% ( 2003)	30%	Rapports d'enquêtes Rapport annuel	Ministère de la Santé Publique ( PNSR)	Disponibilité des produits  Mobilité du personnel
	Taux de prévalence contraceptive	5,4% ( 2003)	7%			
	Taux de couverture en 1 <sup>ère</sup> CPN	93% ( 2003)	96%			
4.2.2 Programmes de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes y compris la prévention du VIH/DVC <sup>16</sup> sont développés	Effectif des jeunes ayant bénéficié d'un paquet minimum de services de SS/SR pour jeunes	12.125 ( 2003)	26.600	Rapports	Ministère de la Santé Publique ( PNSR)	Non transmission au niveau central de rapports d'activités par les centres de santé et les hôpitaux
4.2.3 Prévention et prise en charge médico-psychosociale des victimes de violences sexuelles sont assurées à tous les niveaux	Pourcentage de cas de violence sexuelle prise charge médicale dans les 3 jours	ND	100%	Rapports d'enquêtes indépendantes	ONGs	Disponibilité des produits

<sup>16</sup> Dépistage Volontaire et Conseil

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)

EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
4.3. Prévention et prise en charge de la malnutrition modérée et sévère sont assurées particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans	- Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique  - Pourcentage de naissances vivantes de faible poids à la naissance ( < 2500 g)	AR  15,1% ( 2003)	AD  10%	Rapports d'enquêtes sur la malnutrition	Ministère de la santé publique (LMTC )	Ressources Produits alimentaires
4.3.1. Malnutrition modérée et sévère, réduite particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitantes, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans	-Taux d'allaitement maternel exclusif  - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale -	65 ,2% ( 2002)  45%	75%  34%	Rapports	Ministère de la Santé Publique (LMTC )	
4.3.2. Micronutriments (Vitamines A, Fer/folate) sont disponibles	Pourcentage des femmes enceintes ayant bénéficié du fer	AR	75%	Rapports	Ministère de la Santé Publique (LMTC )	Disponibilité des produits
4.4. Environnement favorable à un développement durable du secteur eau et assainissement est mis en place <sup>17</sup>	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure  Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	78% (2000)  22%	80%  37%	Rapports d'enquêtes	Direction Générale de l'Hydraulique et Energie Rurale	Sécurité Disponibilités ressources
4.4.1 Accès des populations y compris les groupes vulnérables, à l'eau potable est amélioré	Nombre de points d'eau réhabilités ou mis en place	AR	AD	Rapports d'enquêtes	Direction Générale de l'Hydraulique et Energie Rurale	

<sup>17</sup> Lié au paludisme , le développement du secteur eau e assainissement contribuera à la prévention aux autres grandes endemo-épidémies

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)

EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
4.4.2 Accès aux systèmes d'assainissement et pratiques d'hygiène sont améliorés pour les populations y compris les groupes vulnérables	Nombre de ménages disposant d'une latrine décente	AR	AD	Rapports d'enquêtes	Direction Générale de l'Hydraulique et Energie Rurale	
EFFET UNDAF 4 <u>Priorité 2</u> : Au moins 70% des filles et des garçons en âge scolaire accèdent à un cycle complet d'études primaires ; la qualité du cycle primaire, secondaire, supérieur et alternatif est améliorée	-Taux net de scolarisation dans le primaire	T : 56 F : 50 G : 63	T: 70 F : 64 G: 77	Statistiques du Bureau de la Planification scolaire	Bureau de la Planification Scolaire	Non transmission de rapports par les Directions Provinciales de l'Enseignement  Statistiques scolaires non fiables au niveau central, provincial et cantonal
	- Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année	80% (2000)	90%			
	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	AR	AD			
	-Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	AR	AD			
	-Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	AR	AD			

AXE 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (SANTÉ, NUTRITION, EAU/ASSAINISSEMENT ET EDUCATION)

EFFETS UNDAF EFFET PROGRAMME PRODUIT	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
4.5. Système éducatif renforcé, disparités réduites entre sexe	-Taux d'admissions (primaire, secondaire et supérieur)	T: AR F: AR M: AR	T: AD F: AD M: AD	- Annuaire statistique	Ministère de l'Education Nationale	
	Taux d'abandon (primaire, secondaire et supérieur)	T: AR F: AR M:AR	T: AD F: AD M: AD			
	Taux de redoublement (primaire, secondaire et supérieur)	T : 29.1 F : 30.0 M: 28.4	T: 21.1 F: 22 M:20			
4.5.1 Nouvelle politique éducative est conçue, validée et mise en oeuvre.	Existence d'une nouvelle politique éducative conçue	Non	Oui	Document de politique	Ministère de l'Education Nationale	Volonté politique
4.5.2 Accès, rétention et qualité au niveau primaire, secondaire et supérieur particulièrement pour les filles et les groupes défavorisés, sont améliorés.	Ratio élèves /maître au primaire	AR	AD	Rapports annuels	Bureau de la Planification scolaire	
	Ratio élèves/classe au primaire, et au secondaire	AR	AD			
	Ratio étudiants/amphithéâtre	AR	AD			
	Nombre d'experts transférés dans le cadre du Programme TOKTEN <sup>18</sup>	AR	AD			
4.5.3 Education alternative (éducation professionnelle et éducation des adultes) est conçue, validée et mise en oeuvre	- Existence d'une éducation alternative mise en œuvre	Non	Oui	Rapports	Ministère de la Jeunesse et de l'enseignement des métiers	
	-Nombre d'établissements d'enseignement technique et professionnel fonctionnels	AR	AD			

<sup>18</sup> TOKTEN : Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals

AXE 5: LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

EFFETS UNDAF EFFETS PROGRAMME PRODUITS	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
Effet UNDAF 5: Contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose qui affectent lourdement l'état de santé des populations et le potentiel de production des familles	-Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans	Urbain : 13,6% Semi-urbain : 5,6% Rural : 2,9 %	Urbain : 10.6% Semi-urbain: 3.6% Rural: 1.9%	Rapports de la séro-prévalence sur les sites sentinelles	USLS/MSP	Disponibilité des ressources Poids culturels
	Nombre d'enfants orphelins du SIDA	230,000	230,000	Enquête indépendante	EPISTAT	
	Taux de prévalence du paludisme pour 100000 hab.	48 100 ( 2000)	25000	Rapports mensuels et annuels		
	Taux de mortalité liée au paludisme	AR	AD			
	Taux de prévalence de la tuberculose	AR	AD			
5.1. Accès aux moyens de prévention et aux services de prise en charge du VIH/SIDA amélioré et impact économique et social VIH/SIDA atténué.	Taux de mortalité lié à la tuberculose	AR	AD			
	-Taux de prévalence du VIH chez les jeunes de 15-24 ans	Urbain : 4% Semi-urbain : 6.6% Rural : 2,2 %	Urbain : 3% Semi-urbain : 5.5% Rural : 2%	Enquête nationale de la séroprévalence	USLS Santé	Disponibilité des ressources
- % de nourrissons infectés par le VIH nés de mères séropositives		AR	AD			
	5.1.1. Accès amélioré aux informations et moyens nécessaires pour adoption d'un comportement sexuel à moindre risque	- % des jeunes de 15-24 ans utilisant un préservatif avec un partenaire occasionnel	AR	90%  70%	Rapports d'enquêtes sociocomportementales	USLS Santé

AXE 5: LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

EFFETS UNDAF EFFETS PROGRAMME PRODUITS	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
5.1.2. Accès amélioré aux services de qualité pour le dépistage volontaire et conseil, dépistage / soins des IST et sécurité transfusionnelle , de PTME	- Couverture des services de DVC (dépistage volontaire et conseil)	20% (2003)	80%	Banque de donnée de S&E Rapports de suivi évaluation Enquêtes	SEP/CNLS	Disponibilité des ressources et des produits
	- Pourcentage de patients atteints d'IST recevant des services de diagnostic et un traitement correct selon les directives nationales	AR	100%			
	- Pourcentage des femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement ARV complet pour réduire le taux de TME du VIH selon le protocole national	AR	50%			
5.1.3. Accès amélioré aux services de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH et de soutien aux orphelins	% des PVVIH bénéficiant d'une prise en charge médicale par ARV	5%	50%	Rapport de S&E	SEP/CNLS	Disponibilité des médicaments
	% des PVVIH bénéficiant d'une prise en charge psychosociale	AR	50%	Rapport d'enquête indépendante		
5.2. Accès et qualité des services de prévention du paludisme et de prise en charges des malades, améliorés	Proportion de la population traités suivant le nouveau protocole	AR	100%	Rapports d'enquêtes indépendante	Min. de la Santé publique EPISTAT	Disponibilités des médicaments

AXE 5: LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA , LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE						
EFFETS UNDAF EFFETS PROGRAMME PRODUITS	Indicateurs			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèses
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
5.2.1 Moustiquaires imprégnées, nouvelles molécules contre le paludisme (AQ et ASU) sont disponibles et accessibles	Taux d'utilisation de moustiquaires imprégnées chez les enfants et les femmes enceintes	2,6% ( 2002)	60%	Rapport annuel	Min. de la Santé publique EPISTAT	Disponibilité des ressources
	Nombre de ruptures de stock de nouvelles molécules au niveau central et provincial	0	0			
	Nombre de CdS ayant déclaré rupture de stock de nouvelles molécules	0	0			
5.2.2. Services de dépistage et de traitement efficace de la tuberculose disponibles et accessibles	Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	45%	70%	Rapports du Programme National de Lutte contre la Tuberculose		Disponibilité des ressources

AXE 6 : POPULATION, AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

EFFETS UNDAF EFFETS PROGRAMME PRODUITS	Indicateurs et base de référence			Sources nationales de vérification		Risques et hypothèse
	Dénomination	Base	Cible	Moyens	Responsables	
EFFET UNDAF 6: Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire durable de la population dans le cadre d'une exploitation optimale des ressources naturelles et environnementales.	Taux de croissance démographique	2,9%	2,9%	Recensement de la population	Département de la Population, Min. Plan	Volonté politique Sécheresse Inondations Invasion des criquets
	Proportion de la population qui souffre de la faim	AR	AD			
6.1. Accès équitable à une alimentation adéquate accru dans le cadre d'une gestion optimale des ressources naturelles et environnementale	Taux de couverture des besoins alimentaire par rapport à fin 2004	AR	AD	Rapports périodiques sur la situation alimentaire	Ministère de l'Agriculture	
6.1.1 Production agricole, animale et halieutique augmentée et diversifiée et suivi statistique assurée.	-Taux d'augmentation production du secteur agricole -Nombre d'organisations paysannes formées -Nombre d'organisations réalisant des AGR liées à la transformation des produits agricoles.	AR AR AR	AD AD AD	Statistiques de routine Rapports d'enquêtes	Ministère de l'Agriculture	
6.1.2. Mise en valeur rationnelle des terres, des eaux et des forêts et ressources biologiques préservées.	- Nombre ha d'aires aménagés et/ou protégés - Nombre de sites, de bassins versants aménagés - Programme national d'exploitation des cultures irriguées, mis en œuvre	AR AR AR	AD AD AD	Statistiques de routine Rapports d'enquêtes	Ministère de l'Agriculture	
6.2. Evolution démographique compatible avec le développement socio-économique	- Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	6.3	5	Rapport Développement Humain Durable	Ministère de la Planification	Non reprise économique
6.2.1 Base de données de la population désagrégées par sexe et intégrée dans la planification stratégique, la formulation, le suivi et évaluation des programmes/ projets	-Existence d'une base de données multisectorielle opérationnelle -Proportion des plans et programmes prenant en compte les questions de population/genre	Non ND	Oui 80%	Base de données	Ministère de la planification	
6.2.2. Nouvelle politique d'urbanisation développée et mise en œuvre	Existence d'une nouvelle politique d'urbanisation	Non	Oui	Document de la nouvelle politique Rapport	Ministère de l'Intérieur, Ministère des Travaux publics	

**ANNEXE 3 : CALENDRIER DE SUIVI ET EVALUATION DU CYCLE DE PROGRAMMATION POUR TOUS LES AXES DE COOPERATION**

		2005	2006	2007
Activité de suivi évaluation de l'équipe du pays	Etudes/enquêtes	- Etude prospective Burundi 2020 -MICS03 <sup>19</sup> : actualisation des indicateurs de suivi de la situation des enfants et des femmes au Burundi - Enquête sur les indicateurs de OMD - Enquêtes de surveillance comportementale de la popula° générale, sur la qualité de la prévention de la transmission par voie sanguine du VIH en milieu hospitalier	- Enquête agricole - Recensement Général de la Population et de l'Habitat - Enquête du secteur informel	- Enquête sur les indicateurs des OMD - Enquête nationale de séroprévalence dans la population générale
	Systèmes de suivi	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-économiques au Burundi (BDSEB) - Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB - Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-écques au Burundi (BDSEB) -Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB -Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-écques au Burundi (BDSEB) -Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB -Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes
	Evaluation	- Evaluations initiales des programmes/projets - Evaluation des capacités des USLS <sup>20</sup> , CPLS, COCOLS	- Evaluation à mi parcours de l'UNDAF - Evaluation à mi parcours des programmes/projets	- Evaluation des programmes/projets entrepris dans le cadre UNDAF - Evaluation de la politique sur la sécurité alimentaire durable
	Revue	-Revue annuelle par effets UNDAF	-Revue annuelle par effets UNDAF	-Revue de fin de cycle de programme Undaf
Référence de planification	Phases d'évaluation	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF
	Renforcement des capacités	- Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique - Renf. de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets	Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique Renf. de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets	- Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique -Renf. de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets
	Utilisation des informations	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Rapport sur l'étude prospective - Base de Données Socio-Economiques du Burundi - Annuaire statistiques	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Base de Données Socio-Economiques du Burundi - Annuaire statistiques	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Base de Données Socio-Economique du Burundi - Annuaire statistiques
	Activités des partenaires	- Evaluations de Programme de Coopération par agence - Consultation sectorielle sur l'Education et la santé (SNU et autres bailleurs)	- Evaluations de Pgrme de Coop° par agence - Consultation thématique sur la sécurité alimentaire ( SNU et autres bailleurs)	- Evaluations de Pgrme de Coop° par agence - Evaluation de Programme dans le cadre UNDAF (SNU et autres bailleurs)

<sup>19</sup> MICS 03 : Multiple Indicators Cluster Survey (3<sup>ème</sup>)

<sup>20</sup> USLS,CPLS,COCOLS : Unité Sectorielle de Lutte contre le Sida; Comité Provincial de Lutte contre le Sida, Comité Communal de Lutte contre le Sida

## ANNEXE 4 : CONTRIBUTION DES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Effets escomptés	I. Paix, Réconciliation, Bonne Gouvernance		II. Rapatriement, réinsertion, réintégration, réhabilitation des sinistrés et des ex-combattants	III. Lutte contre la pauvreté et Relance Economique			IV. Accès aux services sociaux de base (Santé, Nutrition et Education)					V. Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose		VI. Population, Agriculture, Sécurité alimentaire et Environnement		Budget ordinaire	Budget extraordinaire	Total par Agence
	Effet 1.1	Effet 1.2		Effet 2.1	Effet 3.1	Effet 3.2	Effet 3.3	Effet 4.1	Effet 4.2	Effet 4.3	Effet 4.4	Effet 4.5	Effet 5.1	Effet 5.2	Effet 6.1			
PNUD	3,500,000	2,500,000	5,000,000	1,000,000	500,000							1,400,000		500,000		14,400,000	14,400,000	28,800,000
HCR	6,000,000		76,610,626		2,000,000											84,610,626		84,610,626
UNICEF	2,000,000	1,100,000	4,700,000	1,617,000			1,900,000	1,100,000	1,634,000	5,100,000	9,472,000	5,885,000	2,700,000	100,000	600,000	10,908,000	27,000,000	37,908,000 <sup>21</sup>
FAO			6,000,000		500,000									2,700,000		3,200,000	6,000,000	9,200,000
PAM			55,383,524		2,982,191			5,680,362			12,780,813	32,662,079		32,520,070		48,137,787	93,871,252	142,009,039
OMS		45,000	690,000	100,000			1,545,000	750,000			200,000	2,080,000	1,140,000			1,200,000	5,550,000	6,750,000
UNFPA	200,000		400,000	450,000				1,000,000			100,000	600,000			100,000	3,150,000	2,650,000	5,800,000
UNESCO																		
UNI FEM																		
HABI TAT																		
UNOB																		
BANQUE MONDIALE	5,200,000	7,100,000	10,700,000	1,200,000	1,000,000	2,300,000	12,400,000	800,000			20,000,000	40,000,000	3,800,000		3,500,000	108,000,000		108,000,000
OHCDHB																		
OCHA																		
ONUSIDA												200,000	400,000					600,000
FMI		40,000														40,000		40,000
Ensemble	16,900,000	10,785,000	159,484,150	4,367,000	6,982,191	2,300,000	15,845,000	3,650,000	7,314,362	5,100,000	42,552,813	82,827,079	8,040,000	35,820,070	4,200,000	273,646,413	149,471,252	423,717,665

Effet 1.1. Institutions démocratiques mises en place et renforcées dans la transparence, l'équité, garantissant la liberté, l'indépendance, et la sécurité des citoyens et de leurs biens

Effet 1.2. Gestion efficace et transparente des affaires publiques par un meilleur contrôle budgétaire

Effet 2.1. Accès équitable aux services sociaux de base, réinsertion socio-économique et professionnelle des 40% des sinistrés et de tous les ex-combattants effective.

Effet 3.1. Dimension de long terme est prise en compte dans la planification stratégique et les OMD introduits dans le pilotage de l'Economie

Effet 3.2. Environnement favorable à la création et à l'amélioration des revenus mis en place

Effet 3.3. Capacités nationales renforcées en matière d'intégration régionale et de participation du Burundi aux marchés régionaux et mondiaux

Effet 4.1. Prévention aux maladies de l'enfance est assuré et accès au paquet minimum avec une approche de « Prise en Charge Intégrée contre les principales Maladies des Enfants de moins de 5 ans PCIME) » est appliquée dans toutes les structures de santé

Effet 4.2. Accès et utilisation des services de santé de la reproduction de qualité améliorés

Effet 4.3 Prévention et prise en charge de la malnutrition modérée et sévère sont assurées particulièrement pour les femmes enceintes, femmes allaitant, les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans

Effet 4.4. Environnement favorable à un développement durable du secteur eau et assainissement est mis en place

Effet 4.5. Système éducatif renforcé, disparités entre sexe réduites

Effet 5.1. Accès aux moyens de prévention et aux services de prise en charge du VIH/SIDA amélioré et impact économique et social VIH/SIDA atténué.

Effet 5.2. Accès et qualité des services de prévention du paludisme, de la tuberculose et de prise en charge des malades, améliorés dans un environnement sain

Effet 6.1. Accès équitable à une alimentation adéquate accru dans le cadre d'une gestion optimale des ressources naturelles et environnementales

Effet 6.2. Evolution démographique compatible avec le développement socio-économique

<sup>21</sup> Ce montant peut être revu à la hausse en fonction des contributions obtenus à partir du CAP

**ANNEXE 5 : CALENDRIER DE SUIVI ET EVALUATION DU CYCLE DE PROGRAMMATION POUR TOUS LES AXES DE COOPERATION**

		2005	2006	2007
Activité de suivi évaluation de l'équipe du pays	Etudes/enquêtes	- Etude prospective Burundi 2020 -MICS03 <sup>22</sup> : actualisation des indicateurs de suivi de la situation des enfants et des femmes au Burundi - Enquête sur les indicateurs de OMD - Enquêtes de surveillance comportementale de la population générale, sur la qualité de la prévention de la transmission par voie sanguine du VIH en milieu hospitalier	- Enquête agricole - Recensement Général de la Population et de l'Habitat - Enquête du secteur informel	- Enquête sur les indicateurs des OMD - Enquête nationale de séroprévalence dans la population générale
	Systèmes de suivi	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-économiques au Burundi (BDSEB) - Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB - Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-économiques au Burundi (BDSEB) - Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB - Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes	- Mis à jour et exploitation de la base des données socio-économiques au Burundi (BDSEB) - Mis à jour des bases de données sectorielles et leur intégration dans la BDSEB - Surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes
	Evaluation	- Evaluations initiales des programmes/projets - Evaluation des capacités des USLS <sup>23</sup> , CPLS, COCOLS	- Evaluation à mi parcours de l'UNDAF - Evaluation à mi parcours des programmes/projets	- Evaluation des programmes / projets entrepris dans le cadre UNDAF - Evaluation de la politique sur la sécurité alimentaire durable
	Revue	-Revue annuelle par effets UNDAF	-Revue annuelle par effets UNDAF	-Revue de fin de cycle de programme UNDAF
Référence de planification	Phases d'évaluation	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF	-Mise à jour du cadre des indicateurs de suivi OMD/CLSP/UNDAF
	Renforcement des capacités	- Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique - Renforcement de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets	Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique Renforcement de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets	- Appui aux services nationaux en matière de collecte et de traitement des données de suivi niveau central et périphérique -Renf. de capacités des communautés en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes/projets
	Utilisation des informations	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Rapport sur l'étude prospective - Base de Données Socio-Economiques du Burundi - Annuaire statistiques	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Base de Données Socio-Economiques du Burundi - Annuaire statistiques	- Rapport sur les OMD - Rapport sur le CSLP-Complet - Base de Données Socio-Economiques du Burundi - Annuaire statistiques
	Activités des partenaires	- Evaluations de Programme de Coopération par agence - Consultation sectorielle sur l'Education et la santé (SNU et autres bailleurs)	- Evaluations de Programme de Coopération par agence - Consultation thématique sur la sécurité alimentaire (SNU et autres bailleurs)	- Evaluations de Programme de Coopération par agence - Evaluation de Programme dans le cadre UNDAF (SNU et autres bailleurs)

<sup>22</sup> MICS 03 : Multiple Indicators Cluster Survey (3<sup>ème</sup>)

<sup>23</sup> USLS,CPLS,COCOLS : Unité Sectorielle de Lutte contre le Sida: Comité Provincial de Lutte contre le Sida, Comité Communal de Lutte contre le Sida

ANNEXE 6 : ANNONCES DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT AU FORUM DE BRUXELLES, Janvier 2004

PAYS/ ORGANISMES	MONTANTS (\$ en millions)	DOMAINES D'INTERVENTION
Allemagne	46.22	Démobilisation, réintégration, prévention des conflits, adduction d'eau et lutte contre le VIH/SIDA, Etat de droit et justice, reconstruction dans le secteur social
Autriche	21.80	Annulation de la dette, Plan directeur de l'eau, Démocratie et droits de l'homme ;
Banque Mondiale	140.00	Gestion de l'économie, VIH/ SIDA, agriculture, Santé, Education, PME
BAD	39.33	Statistiques, macro économie, dette, agriculture
Belgique	44.62	Démobilisation et Aide d'urgence, appui à la balance des paiements, aide structurelle dans le cadre du PSU ;
CEE	270.92	
FMI	93.30	Réformes économiques, FRPC, appui balance des paiements et Budget
France	25.50	Reconstruction, aide au développement, sécurité alimentaire, renforcement des capacités communautaires, démobilisation (formation professionnelle), bonne gouvernance économique ;
IFA/FIDA	12.00	Agriculture
Italie	8.16	Dette, lutte contre le VIH/SIDA, renforcement des capacités, sécurité alimentaire, démobilisation
Norvège	10.90	Processus de paix, aide humanitaire, résolution des conflits ;
Pays-Bas	7.96	Démobilisation et aide humanitaire
Royaume-Uni	60.00	Lutte contre le VIH/SIDA, renforcement des capacités, dette ;
Suède	21.81	Bonne gouvernance, réinsertion des sinistrés ;
Irlande	3.82	
USA	135.00	Lutte contre le VIH/SIDA, aide humanitaire, secteur agricole, encadrement des enfants, appui financier et matériel des réfugiés, formation (bourses d'études), renforcement de la société civile et promotion de la femme et de l'enfant.
PNUD	11.00	Bonne Gouvernance, Pauvreté, SIDA
MDRP/DDR	80.00	Désarmement, Démobilisation, réinsertion des ex-combattants
Chine Populaire	-	Assistance technique médicale, Commerce ? travaux Publics
Danemark	-	Processus de paix et l'humanitaire
Canada	-	Processus de paix et l'humanitaire ;
Finlande	-	Justice
Japon	-	Lutte contre le VIH/SIDA, processus de paix, renforcement des capacités, santé et éducation, eau et assainissement ; rapatriement
Suisse	-	Démobilisation, aide humanitaire, programme communautaire
TOTAL	1032.32	
P.M : Fonds Mondial	26617	VIH/SIDA et Tuberculose